The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required: The following diagrams illustrate the method:

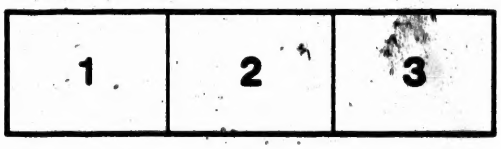

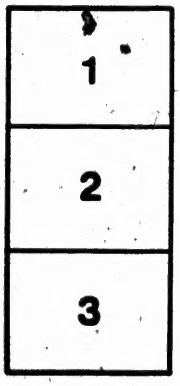

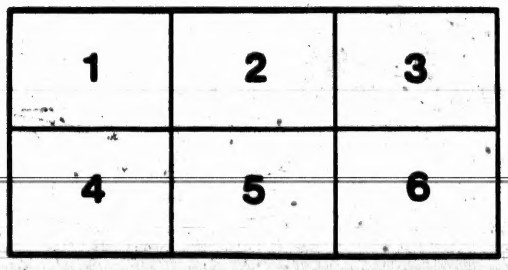

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

32x

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

G

PÁR

EUS

ABRÉGÉ

DE LA

GRAMMAIRE

SELON L'ACADÉMIE

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR BONNEAU

27e ÉDITION.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
No. 6, 8 et 10, Rue St. Vincent

1866

AVERTISSEMENT.

Il est peu de livres de grammaire qui, dès leur publication, aient eu un succès plus décidé que la *Grammaire selon l'Académie.*

En effet, le corps enseignant l'a accueillie avec une ferveur marquée, avant même que l'adoption universitaire vînt la recommander.

Mais aujourd'hui que l'Académie a reconnu que cette grammaire est l'expression de ses sentiments sur les principes de notre langue, puisque huit de ses membres, savoir : *MM. Droz, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot*, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil Royal de l'Instruction Publique ; aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des colléges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès de ce livre est assuré : en effet, ce concours si honorable pour nous, ce témoignage de tant d'illustrations, fortifié encore par la décision du Conseil Royal, est pour les instituteurs un gage que chacun d'eux saura apprécier.

Remarquons encore que, depuis longtemps, on désirait que l'Académie interposât son autorité au milieu des divergences d'opinions qui s'étaient élevées sur une foule de règles. Effectivement, notre ouvrage atteste que ce désir était fondé : on y voit que cette société savante professe très-fréquemment des principes opposés à ceux de nos grammairiens les plus suivis, qu'elle agrandit le cercle étroit dans lequel ces grammairiens circonscrivent les acceptions d'une foule de mots, et qu'elle a fondé des

règles relativement à des cas délicats, qui jusqu'ici divisaient les meilleurs littérateurs mêmes.

Nous appuyant donc de son autorité, nous avons dû, dans l'intérêt de la science, dans l'intérêt de la vérité, redresser sur plus de *cent points différents* les principes tour à tour faux et incomplets de la grammaire si répandue de M. Chapsal, et à laquelle l'honorable M. Noël a attaché son nom. Nous l'avons fait, non sans craindre qu'une telle hardiesse n'indisposât le Conseil Royal. Mais, dans sa justice, ce Conseil, écartant les personnes pour ne voir que les choses, n'en a pas moins adopté notre ouvrage, ne l'a pas moins autorisé pour l'usage des colléges : c'est là un fait bien significatif, et dont il est facile de tirer la conséquence ; c'est, nous oserons le dire, l'approbation, la sanction de nos principes, et la condamnation de ceux que nous avons attaqués. Car de deux choses l'une : ou la critique que nous faisons de la grammaire de M. Chapsal est fondée, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'était pas, le Conseil Royal, au lieu d'adopter notre livre, l'eût rejeté ; et puisque, au contraire, il l'a adopté, c'est qu'il partage notre opinion.

Ce dissentiment de l'Académie, toutefois, se fait peu remarquer dans cet *Abrégé*, que nous avons tenu à dégager de toute critique, et dans lequel on trouvera une matière double de celle que contiennent ordinairement les livres de ce titre et de ce prix.

Et pour que les élèves puissent faire l'application des règles, nous leur avons préparé dans un volume à part, intitulé *Exercices raisonnés sur l'orthographe*, des thèmes qui les font passer graduellement par toutes les difficultés : ces exercices ne sauraient manquer leur but, attendu que c'est le développement des règles qui y fait la matière des devoirs.

ABRÉGÉ
DE LA
GRAMMAIRE
SELON L'ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1.—La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2.—Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de *mots*, et les mots sont composés de *lettres* ou *caractères*.

3.—Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

5.—Les *voyelles* sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*. Elles sont ainsi nommées parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.

5.—Les consonnes sont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans *ba*, *bo*, *bu*, le son appartient presque tout entier aux voyelles *a*, *o*, *u*.

6.—Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles la voix s'appuie quelque temps, et les *brèves* celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans *pâtre*, et bref dans *patte*;
e est long dans *tête*, et bref dans *trompette*.

(1) On dispute beaucoup si la grammaire est une *science* ou un *art* : l'Académie la définit un *art*.

o est long dans *rôle*, et bref dans *code* ;
u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche* ;
i est long dans *abîme*, et bref dans *cime*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

7.—Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*é fermé*, et l'*è ouvert*.

L'*e muet* n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume*, *monde*, *que*, *ce*, *me*, où ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *soie*, *joie*, il *jouera*, *enjouement*.

L'*é fermé* se prononce la bouche presque fermée ; comme dans *été*, *sévérité*, *répéter*, *clocher*.

L'*è ouvert* se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*é* fermé, et comme dans *cyprès*, *excès*, *regret*, *elle-même* (1).

8.—Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'*e* sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle *accents*.

9.—Il y a trois sortes d'*accents*, savoir : l'accent *aigu* (´), qui se met sur la plupart des *é* fermés : *révéré*, *pénétré* ; l'accent *grave* (`), qui se met sur la plupart des *è* ouverts : *après*, *exprès*, *père*, *mère* ; et l'accent *circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blême*, *abîme*, *impôt*, *bûche*. Nous disons *la plupart*, attendu qu'il y a 1° des *é* fermés sans accent aigu, comme dans *payer*, *chanter*, *papier*, vous *payez*, vous *chantez* ; 2° des *è* ouverts sans accent grave, comme dans *sujet*, *appel*, *net* ; 3° des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie*, *bas*, *rue*, etc.

10.—L'*y* sert souvent pour deux *i*, comme dans *crayon*, *noyau*, *royaume*, *payer*, et quelquefois pour un *i*, comme dans *physique*, *style*, *tyran*, *martyr*.

(1) La prononciation de l'*è* ouvert serait très-vicieuse, si, comme le recommandent la plupart des grammairiens on le prononçait la bouche *très-ouverte* ; il aurait alors un son qui tiendrait plus de l'*a* que de l'*è* ouvert.

Remarque sur la consonne H.

11.—La lettre *h* est *muette* ou *aspirée :* elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux, honneur, honnête, homme ;* elle est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros*, la *hardiesse*, le *haut*, la *hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit ; il faut donc prononcer les *haricots*, les *haines*, les *hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lé haricots, lé haines, lé hameaux.*

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

12.—Les émissions de voix nécessaires pour l'articulation des mots sont ce qu'on appelle des *syllabes : jour, nuit, pain, vin*, sont des mots d'une seule syllabe ; il y en a deux dans *charmant, enfant*, savoir : *char-mant, en-fant ;* et trois dans *li-ber-té, ap-pli-qué.*

13.—La langue française se compose de dix sortes de mots, qu'on appelle *les parties du discours*. Ces espèces de mots sont le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection* (1).

DU NOM

ET DE SON ORIGINE.

14.—Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés

(1) Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard, ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et de l'existence des choses : car toute langue a pour éléments primitifs les objets même qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premiè-

d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on *nomme* une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *parent*, *ami*, *Pierre*, *Jean*, *César*, *Napoléon*, *ville*, *village*, *église*, *maison*, *table*, *plume*, nous *nommons*, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des *noms* (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

15.—L'*article* n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que, par lui-même, il ne saurait rien exprimer ; c'est à l'invariabilité seule de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Il n'y a d'articles dans notre langue que *le*, *la*, *les*, *du*, *des*, *au*, *aux*.

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE.

16.—Quoique à l'aide du nom chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs formes, leur force ou leur taille, enfin, remar-

ques de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre de l'attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde, et conséquemment plus profitable.

(1) Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

quez bien ce mot, d'*ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vif* ou *pesant*. Or, ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*, *petit*, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot cheval l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc.; ici encore chacun de ces mots *belle*, *laide*, *petite*, *grande*, *brune*, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme*, l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'*ajouter* des idées de formes, de couleurs ou de qualités, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

17.—Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui, *lorsque le général eut tout examiné*, et *qu'*IL *eut harangué ses soldats*, IL *donna le signal de l'attaque*, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi: *Lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque.*

Mais après avoir accru leurs connaissances, et

leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent, pour faire disparaître la monotonie et les langeurs de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire, les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât pour la diction une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée; ce ne sont que des mots d'une seule syllabe : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

*J'aperçus l'empereur et m'*EN *approchai pour mieux* LE *voir et* LE *contempler.* La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, sávoir, dans les mots *empereur, en, le* et *le.* Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de remplacer les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie *pour le nom, à la place du nom* (2).

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage infiniment plus restreint, comme *chacun, quiconque*, ou l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par *contraction*, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mots en un seul ; tels sont les pronons *celui-ci celle-là*, qui sont formés des mots *celui qui est ici, celle qui est là.*)

(2) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie *pour* ou *à la place de*, et du mot français *nom* ; ce qui, réuni, signifie *pour le nom, à la place du nom.*

DU VERBE

ET DE SON ORIGINE.

18.—Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais, de leur nature, ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être ; les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère être qu'en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir*, *sentir*, *être en repos* ou *en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher*, *aimer*, *dormir ;* il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher*, *courir*, *voyager*, *venir*, *parler*, *écrire*, *boire*, *manger*, etc. ; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir*, *aimer*, *détester*, *haïr*, etc. ; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir*, *dormir*, *se reposer*, *être*, *exister*, etc. ; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelée *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait un sens.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

19.—Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, étant née du verbe, tient encore de la

nature de l'adjectif; tels sont *frappé, frappée : chéri, chérie; venu, venue; soumis, soumise*, etc., qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre*.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle participe de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGNE.

20.—De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain*, etc., de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et ces expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES :—*Il chante* AGRÉABLEMENT, c'est-à-dire, *d'une manière agréable; il se conduit* EXEMPLAIREMENT, c'est-à-dire *d'une manière exemplaire. Il arrivera* BIENTÔT, *partirez-vous* DEMAIN? *Bientôt* et *demain* marquent le temps. D'ABORD *il nous écrivit*, PUIS *il vint nous voir. D'abord* et *puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être ailleurs que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné pour cela le nom *adverbe*, expression qui veut dire *mot qui se place vers le verbe* (1).

DE LA PRÉPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

21.—A l'aide des espèces de mots dont nous avons

(1) *Adverbe* est formé du mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, étant réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire *mot qui se place vers le verbe*.

parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très-circonscrites et sans plus de rapports ni de liaison que celles qui suivent :

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.
Mon cheval a brisé ma voiture.
Le général a attaqué l'ennemi.
J'ai acheté des livres instructifs.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Québec

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons ; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES : — *Ces jeunes personnes étudient leurs leçons* DANS *le jardin*, SUR *le gazon*, SOUS *un arbre*. (*Dans*, *sur*, *sous*, servent à désigner le lieu.) *Elles étudient* POUR *avoir la première place*, AFIN *d'être les premières.* (*Pour* et *afin de* expriment le but de leur étude.) *Elles s'appliquent ainsi* DEPUIS *une heure.* (*Depuis* sert à marquer le temps.)

C'est parce que cette sorte de mot se met toujours *avant* le lieu, le but, le temps, en un mot, *avant* les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *præ*, qui signifie avant, ce qui fait *position avant*, c'est-à-dire, qui occupe *une position*, *une place avant* son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

22.—Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens de lier, d'attacher ces idées les unes aux autres pour en faire un tout co-ordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fût jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, PUISQUE *votre ami ne me croit point*, ET QU'IL *pense* QUE *je le trompe, je cesserai de le voir*, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir.* Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions *puisque*, *que*, *et que.*

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison*, *union*, c'est-à-dire qui *lie* les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

23.—Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter* un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : HA ! *voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : EH BIEN ! *vous êtes encore ici !* HÉ QUOI ! *vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrons nous exprimer ainsi : HÉLAS ! *il n'est plus !*

Ces mots *ha ! hé bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on peut considérer pour la plupart des cris brusquement jetés, ont reçu pour ce motif le nom d'*interjection*, expression qui a quelque analogie avec les mots *jet*, *jeter.*

RÉSUMÉ

DE CE QUI VIENT D'ÊTRE DIT DES DIX ESPÈCES DE MOTS.

24.—Le nom est un mot par lequel on *nomme* une personne ou une chose : *un homme*, *un livre*. *Nom* vient de *nommer*.

L'ARTICLE n'a par lui-même aucune signification : *le*, *la*, *les*, *du*, *au*, *aux*, sont tous nos articles. Ils s'emploient ainsi avant les noms : LE *père*, LA *mère*, LES *enfants*.

L'ADJECTIF est un mot qui *ajoute* au nom des idées de qualité, de forme, de couleur, etc. : *un maître* INSTRUIT, *des cheveux* BLONDS, *un tapis* CARRÉ. *Adjectif* signifie *qui ajoute*.

Le PRONOM est un mot inventé pour éviter la répétition du nom : *un enfant est aimé lorsqu'*IL *travaille*. *Il* représentant *l'enfant* est un pronom. *Pronom* veut dire *mot qui se met à la place du nom*.

Le VERBE sert à marquer les actions, les sentiments, la situation ou l'état dans lequel on est : *ce cheval* GALOPE, *votre mère vous* CHÉRIT, *cet enfant* SOUFFRE. *Verbe* veut dire *parole ;* en effet, le verbe est la parole même.

Le PARTICIPE est un mot qui est tout à la fois verbe et adjectif tels sont *aimé*, *aimée ; soumis*, *soumise*. C'est parce qu'il *participe*, parce qu'il est de la nature de ces deux espèces de mots qu'on l'appelle *participe*.

L'ADVERBE est un mot qui se met près du verbe pour marquer la manière dont les actions se font, le temps, l'ordre dans lequel elles s'exécutent, etc. *Votre ami peint* ADMIRABLEMENT, *je viendrai* DEMAIN. *Adverbe* signifie *près du verbe*, *vers le verbe*.

La PRÉPOSITION est un mot qui se met avant le lieu, le temps, le but d'une action, etc. *Placez ces livres* DANS *la bibliothèque*, *il y a* ENVIRON *deux heures qu'il est parti ; je ferai* TOUT *pour vous être agréable*. *Préposition* signifie *mot qui occupe une position avant*.

La CONJONCTION sert à lier, à attacher les idées les unes aux autres : *le temps est doux,* MAIS *humide* ET

malsain; SI *je ne vous ai point écrit, c'est* PARCE QUE *j'ai été malade. Conjonction* veut dire *liaison, union.*

L'INTERJECTION est le cri que nous fait jeter la joie, la douleur, la surprise, l'admiration, etc. HA ! *mon ami, quel plaisir de te revoir!* EH BIEN ! *avez-vous réussi?* FI DONC ! *monsieur, votre conduite est scandaleuse!* Interjection signifie *mot jeté.*

Maintenant que nous connaissons l'origine des dix espèces de mots, et leur fonction dans le discours, nous allons passer aux règles de chacune de ces espèces.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

25.—Comme nous l'avons déjà dit, le nom est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose; tels sont *père, mère, jardin, maison.* On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent l'objet nommé représente une *substance* (1).

26.—On distingue deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre.*

27.—On appelle nom *commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville, maison, homme, femme,* etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

28.—Le nom *propre* est le nom par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon*, l'*Italie.* Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir, *Paris* et *France.* En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, et *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale, attendu qu'un nombre infini de choses n'existent que dans notre esprit et ne représentent aucune substance; tels sont *désir, pensée, loisir, agilité, paresse,* etc. etc.

de se servir de l'expression *nom particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a la même signification.

Du genre des noms.

29.—Comme chez les hommes et les animaux, on distingue deux espèces, c'est-à-dire, le mâle et la femelle, la grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle*, *espèce femelle* on a dit *genre masculin*, *genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

30.—Ainsi l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père*, *frère*, *bœuf*, *cheval;* on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère*, *sœur*, *lionne*, *jument*.

31.—Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit* et *chapeau* du masculin, et *redingote* et *robe* du féminin, sans que la grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms ; faut-il *un* avant un nom, ce nom est du masculin ; faut-il *une*, il est du féminin. Ainsi, *jardin*, *tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un* jardin, *un* tapis ; *plume*, *chandelle*, sont du féminin, parce qu'on dit *une* plume, *une* chandelle.

Du nombre des noms.

32.—On appelle *nombre* une quantité quelconque ; *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc., sont des nombres.

33.—Quoique les nombres soient illimités, la grammaire n'en reconnaît que deux, savoir *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier ;* à la place de nombre de *plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*.

Ainsi *la sœur* est du nombre singulier, *les sœurs*, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms.

34.—On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant

un *s* à son singulier : *le père, les pères ; la mère, les mères ; le jour, les jours.*

35.—Mais cette règle n'est pas générale, car

1° Les noms qui finissent au singulier par *s*, *x* ou *z*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fils, un bras : des fils, des bras ; un nez, une croix ; des nez, des croix.* (Pas d'exception.)

2° Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel ; *un tonneau, des tonneaux ; un neveu des neveux.*

Il n'y a qu'une seule exception ; c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s : des landaus.* (ACAD.)

3° Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel : *un sou, un clou ; des sous, des clous.*

Il n'y a que sept exceptions : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou*, et *pou*, qui prennent un *x : des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux*, etc.

4° Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux* ; *général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local*, etc., font donc *généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux* (1).

Il n'y a d'exceptions que *bal, carnaval, régal, cal*, (durillon), *nopal, chacal, serval*, dont le pluriel est *bals, carnavals*, etc. *Pal* fait au pluriel *paux* ou *pals.*

36.—*Remarque.*—Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme *généraux*, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *e* dans cette syllabe *aux*. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au* prennent un *e : un chapeau, des chapeaux.*

37.—De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *affutiau, aloyau, boyau, étau, gluau, gruau, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, senau, tuyau* et *unau*, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

38.—Les noms qui finissent en *ail* se forment au pluriel par un *s* : *un éventail, des éventails : un gouvernail, des gouvernails ; un portail, des portails.*

39.—Il n'y a d'exceptions que les cinq suivants : *bail, coral, émail, soupirail*, et *travail*, qui font *baux, coraux, émaux, soupiraux* et *travaux*. Ce dernier a aussi le

(1) On trouve dans quelques dictionnaires *des bocals des locals*, mais l'Académie dit *des bocaux, des locaux* : on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

pluriel *travails*, et dans deux cas : 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre ; 2° lorsqu'il se dit d'une machine par laquelle on contient les chevaux vicieux quand on les ferre ou quand on les panse.

Les quatre noms *ail, aïeul, ciel œil*, ont aussi deux pluriels ; AIL fait *ails* et *aulx*. (ACAD.) *Des ails* plaisent plus à l'oreille que *des aulx*.

AÏEUL fait *aïeuls* lorsqu'ils signifie *grand-père, mes* AÏEULS *paternels, mes* AÏEULS *maternels*.

AÏEUL fait *aïeux* dans deux cas ; 1o lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : *c'était la mode chez nos* AÏEUX ; *nos* AÏEUX *étaient plus simples que nous ;* 2° pour désigner ceux de qui l'on descend : *ce droit lui vient de ses aïeux*. (ACAD)

CIEL ne fait *ciels* que dans *ciels de lit*, et lorsqu'il se dit de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : *les* CIELS *réussissent mal en tapisserie ; ce peintre fait bien les* CIELS Dans tous les autres cas, il fait *cieux* : *l'immensité des* CIEUX, *le royaume des* CIEUX, etc.

ŒIL fait au pluriel *yeux : des yeux noirs, des* YEUX *bleus*.

L'Académie n'admet le pluriel *œils* que dans le nom *œil-de-bœuf, des œils-de-bœufs*. (Fenêtres rondes.)

YEUX, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromages : *un pain qui a des* YEUX *un fromage qui n'a point d'*YEUX. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre : *tailler à deux* YEUX, *à trois* YEUX.

40.— REMARQUE.— L'Académie conserve le *t* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent ;* elle écrit donc, *les enfants, les parents, les instants, les talents*, etc.

41.—Nous ferons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : *les enfans, les parens, les instans, les talens*. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le *t* se conserve : *les vents, les gants, les dents*. Mais il est mieux de toujours mettre le *t* : cette façon d'orthographier est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

42.—L'*article* est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms avant lesquels il est employé.

43.—Voici tous nos articles : *le*, *la*, *les*, qu'on appelle *simples* ; et *du*, *des*, *au*, *aux*, qu'on appelle articles *composés*.

44.—*Le* se met devant un nom masculin singulier : *le pain*, *le vin* ; *la* avant un nom féminin singulier : *la mère*, *la fille* ; *les* avant les noms pluriels des deux genres : *les frères*, *les sœurs*.

45.—*Du*, *des*, *au*, *aux*, sont appelés articles *composés*, de ce qu'ils renferment en eux l'un des mots *de*, *à* ; nous disons donc *le talent* DU *maître*, pour *de le* maître ; *la légèreté* DES *enfants*, pour *de les* enfants : *j'ai parlé* AU *général*, pour *à le* général ; *obéir* AUX *lois*, pour *à les* lois.

46.—Mais, pour l'agrément du langage, on supprime la lettre *e* de l'article *le*, et la lettre *a* de l'article *la*, quand ils se trouvent avant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure (’), qu'on appelle *apostrophe*. Ainsi pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *le oiseau*, *le ami*, *la oreille*, *le homme*, on a retranché les lettres *e*, *a*, des articles *le*, *la*, et l'on dit *l'oiseau*, *l'ami*, *l'oreille*, *l'homme*, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

47.—Nous l'avons déjà dit, l'adjectif a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes et des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît *petit* ou *gros*, *mûr* ou *vert* ; il est *bon* ou *mauvais*, *tendre* ou *dur*, etc. Or, ces mots *petit*, *gros*, *mûr*, *vert*, *bon*, *mauvais*, *tendre*, *dur*, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Venons-nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est *blanc* ou *noir*, *léger* ou *pesant*, *rond* ou *oval*, *grand* ou *étroit*. Ces mots *blanc*, *noir*, *léger*, *pesant*, *rond*, *oval*, *grand*, *étroit*, sont donc encore des adjectifs.

48.—Mais les qualités, les formes, etc., qu'on

aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera donc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

49.—Première règle.—Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage, utile, agréable*, reste tel au féminin : *le frère* sage, *la sœur* sage.

50.—Deuxième règle.—Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin : *petit, grand, poli, vrai, zélé, exquis*, font donc au féminin, *petite, grande, polie, vraie, zélée, exquise.*

51.—Mais il faut excepter de cette dernière règle : 1° les adjectifs dont le féminin exige la réduplication de la dernière lettre et un *e* muet ; 2° les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

52.—Les adjectifs qui exigent au féminin la réduplication de leur dernière lettre sont :

1° Ceux dont la terminaison est en *el* ou en *eil*, comme *actuel, habituel, vermeil, pareil*, dont le féminin est *actuelle, habituelle, vermeille, pareille.* (Point d'exception.)

53.—Remarquez 1o. que *fidèles* et *infidèle* ne font point partie de cette catégorie ; ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : *un serviteur fidèle, une mémoire fidèle*, 2o. que *rebelle* prend toujours deux *l* : *un chef rebelle, une armée rebelle.*

2° Les adjectifs terminés par *ien*, qui font au féminin *ienne ; chrétien, païen, ancien ; chrétienne, païenne, ancienne.* (Point d'exception.)

3° Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon, bouffon, mignon*, qui font au féminin, *bonne, bouffonne, mignonne.* (Point d'exception.)

4° Les adjectifs terminés par *et*, comme *net, sujet, muet, fluet*, qui font au féminin, *ette : nette, sujette, muette, fluette.* Il faut en excepter *complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète.*

5° Les adjectifs *bas*, *épais*, *exprès*, *gras*, *gros*, *las*, *profes*, que la prononciation commande d'écrire au féminin en doublant le *s* : *basse*, *épaisse*, *expresse*, *grasse*, *grosse*, *lasse*, *professe*.—*Nul*, *gentil*, *paysan*, *sot*, *vieillot*, dont le féminin est *nulle*, *gentille*, *paysanne*, *sotte*, *vieillotte*.

6° Et enfin les adjectifs *fou*, *mou*, *vieux*, *beau* et *nouveau*, dont le féminin est *folle*, *molle*, *vieille*, *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi, *fol*, *mol*, *vieil*, *bel*, *nouvel*, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet : *fol espoir*, *mal abandon*, *bel enfant*, *nouvel ouvrage*, *vieil homme*. (On dit aussi *vieux homme*.)

54.—Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière sont :

1° Ceux qui sont terminés par *f*, comme *veuf*, *actif*, *bref*, *vif*, qui perdent au féminin la lettre *f* pour prendre *ve* : *veuve*, *active*, *brève*, *vive*.

2° Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux*, *boiteux*, *honteux*, *heureuse*, *boiteuse*, *honteuse*. Il n'y a que cinq exceptions : *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux* dont le féminin est *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse*, *vieille*.

3° Les adjectifs *blanc*, *sec*, *frais*, *franc*, qui font *blanche*, *sèche*, *fraîche*, *franche* (1). *Public*, *caduc*, *turc*, *grec*, *franc*, dont le féminin est *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque* (2), *franque* (3). *Long*, *oblong*, *tiers*, *malin*, *bénin*, qui font *longue*, *oblongue*, *tierce*, *maligne*, *bénigne*.—*Favori*, *coi*, qui font *favorite*, *cotte*.

5° (*Châtain*, *dispos* et *fat*, ne se disent pas au féminin.)

Formation du pluriel dans les adjectifs.

55.—On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire en ajoutant un *s* : *petit*,

(1) *Franc*, *franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarquez que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *c* au féminin : *une Grecque*.

(3) *Franc*, *franque*, *langue franque*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe, établis dans le Levant ou en Barbarie.

petite ; petits, petites. Cependant il faut remarquer,

1° Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heureux*, restent tels au pluriel : *un gros cheval, de gros chevaux ; un homme heureux, des hommes heureux ;*

2° Que les trois adjectifs en *au, beau, jumeau, nouveau*, les seuls de notre langue qui aient cette terminaison, prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages ;*

3° Que la plupart des adjectifs en *al* ont leur pluriel en *aux : libéral, libéraux ; original, originaux ; principal, principaux ; égal, égaux ; spécial, spéciaux*, etc.

—*Remarques.*—Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ant* ou en *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc des *enfants diligents* et *obéissants*, des *monuments intéressants*.

56.—Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très-haut degré ; de là trois degrés de signification, savoir : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

—Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : *Dieu est* BON, *la journée est* BELLE.

—Le *comparatif* exprime la comparaison ; et toute comparaison a pour résultat l'*égalité*, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide des mots *autant, aussi : le fils est* AUSSI *vertueux que le père.*

Le comparatif de *supériorité* se forme avec *plus : la science est* PLUS *précieuse que l'or.*

Le comparatif d'*infériorité* se forme avec *moins : cet hiver a été* MOINS *rigoureux que le précédent.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

—Le superlatif exprime la qualité portée à un très-haut degré.

Il y a deux sortes de superlatif : le superlatif *absolu*, qui marque la qualité portée à un très-haut degré *absolument*, c'est-à-dire sans rapport à aucun

objet : *ce serviteur est* TRÈS-*fidèle ;* et le superlatif *relatif*, qui exprime un très-haut degré avec comparaison : *cet enfant est* LE PLUS INSTRUIT *de sa division, et sa sœur* LA MOINS AVANCÉE *de la sienne.* On forme le superlatif *absolu* en mettant avant l'adjectif l'un des mots *très, fort, bien, extrêmement : quoiqu'il soit* FORT INSTRUIT, *il lui est* TRÈS-DIFFICILE *de rendre nettement ses pensées*, etc. On forme le superlatif *relatif* en mettant un des mots, *le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs*, avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *la vaccine est une* DES PLUS BELLES *et* DES PLUS UTILES *découvertes des temps modernes ; les qualités du cœur ne sont pas* LES MOINS PRÉCIEUSES.

Accord de l'adjectif avec le nom.

57. — Quoique l'adjectif n'ait par lui-même ni genre, ni nombre, il prend le genre et le nombre de la personne ou de la chose qu'il qualifie, c'est-à-dire que l'adjectif se met au masculin, si le nom est du masculin ; qu'il se met au féminin, si le nom est du féminin ; que l'adjectif se met au singulier, si le nom est du singulier ; et qu'il se met au pluriel, si le nom est au pluriel : *un enfant soumis, une demoiselle soumise ; un homme instruit, une femme instruite ; un petit appartement, de petites chambres.*

58. — Quand un adjectif se rapporte à deux mots singuliers, on met cet adjectif au pluriel :

Le maître et l'élève sont CONTENTS. L'adjectif *contents* est au pluriel et au masculin, parce qu'il se rapporte à deux noms du masculin.

La mère et la fille sont POLIES. Ici *polies* est du féminin et au pluriel, parce qu'il se rapporte à deux noms féminins.

54. — Mais si les deux noms étaient de différents genres, c'est-à-dire, si l'un était masculin et l'autre féminin, l'adjectif se mettrait encore au pluriel, mais au masculin.

Le roi et la reine sont BONS *et* CHÉRIS.

60. — *Remarque.* — On découvre presque toujours la manière d'écrire un adjectif au masculin, si l'on se

demande comment fait cet adjectif au féminin. On écrit donc *savant*, *prudent*, avec un *t*, parce que le féminin fait *savante*, *prudente*,—*poli*, *joli*, avec un *i*, parce que le féminin fait *polie*, *jolie*,—*soumis*, *exquis*, avec un *s* parce que le féminin fait *soumise*, *exquise*, —*petit*, *instruit*, avec *t*, parce que le féminin fait *petite*, *instruite*,—*profond*, *grand*, *blond*, avec un *d*, parce que le féminin fait *profonde*, *grande*, *blonde*, etc.

61.—Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *homme instruit*, *visage ovale*, qualité et forme qui résident dans les noms *homme*, *visage*, il en est cependant qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne les qualifient ; tels sont ces mots *mon*, *ton*, *son*, *ce*, *cet*, *un*, *deux*, *premier*, *second*, etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs *déterminatifs*.

—En effet, quand je dis MON *cheval est fatigué*, CET *enfant est sage*, *prenez la* PREMIÈRE *rue à droite*, ces mots *mon*, *cet*, *premier*, n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue ; ils les spécifient, il les *déterminent*.

62.—Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs*, et les adjectifs *numéraux*.

Des adjectifs démonstratifs.

63.—Les adjectifs *démonstratifs* remplissent la double fonction de déterminer les objets et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :
Pour le masculin singulier, *ce*, *cet* ;
Pour le féminin singulier, *cette* ;
Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

Remarque.—Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou un *h* aspiré : CE *pays*, CE *hameau* ; et *cet* avant une voyelle ou un *h* muet : CET *emploi*, CET *honneur*

Des adjectifs possessifs.

64.—Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
Mon,	*ma*,	*mes*,
Ton,	*ta*,	*tes*,
Son,	*sa*,	*ses*,
Notre,	*notre*,	*nos*,
Votre,	*votre*,	*vos*,
Leur,	*leur*,	*leurs*,

65.—Quoique *mon*, *ton*, *son*, soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou un *h* muet : nous disons donc *mon épouse*, *ton aimable mère*, *son honorable famille*, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse*, *ta aimable mère*, *sa honorable famille*.

Des adjectifs numéraux.

66.—Les adjectifs *numéraux* ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

67.—Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

68.—Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *vingt*, *trente*, etc.

69.—Les adjectifs de nombres *ordinaux* marquent l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres ; ces adjectifs sont *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, *vingtième*, *centième*, etc.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

70. Le *pronom*, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

71.—Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

72.—Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

73.—Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler : ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième cas : de là le nombre de trois personnes.

74.—La première personne est celle qui parle : JE *vois*, JE *marche*, *ceci est à* MOI, *secourez-*MOI.

75.—La seconde personne est celle à qui l'on parle : TU *lis et* TU *écris sans cesse*, *repose-*TOI, *j'irai avec* TOI.

76.—La troisième personne est celle de qui l'on parle : IL *rit*, ELLE *chante*, ILS *courent*, ELLES *marchent*.

Voici les pronoms personnels :

1re personne : *je, me, moi ;* pluriel : *nous,* } pour les deux
2e personne : *tu, te toi ;* pluriel : *vous* } genres.
3e personne : *il, ils, eux,* pour le masculin ;
Elle, elles, la, pour le féminin ;
Lui, les, leur, se soi, pour les deux genres.

Des pronoms démonstratifs.

77.—Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, *je prendrai* CELUI-CI, *ajoutez-y encore* CELUI-LA, nous désignons, nous montrons ces objets.

Voici les pronoms démonstratifs :

Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masc. singulier.
Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel.
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier.
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel.

Des pronoms possessifs.

78.—Les pronoms *possessifs* sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	*la mienne,*	*les miens,*	*les miennes.*
Le tien,	*la tienne,*	*les tiens,*	*les tiennes.*
Le sien,	*la sienne,*	*les siens,*	*les siennes.*
Le nôtre,	*la nôtre,*	*les nôtres,*	*les nôtres.*
Le vôtre,	*la vôtre,*	*les vôtres,*	*les vôtres.*
Le leur,	*la leur,*	*les leurs,*	*les leurs.*

79.—*Remarque.*—*Notre* et *votre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont précédés d'un article : *votre cheval est plus vif que* LE NÔTRE.

Des pronoms relatifs.

80.—On appelle pronoms *relatifs*, ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui le précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, *que*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, *dont*, *en*, *y*.

81.—On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase, *Dieu*, DONT *nous admirons la sagesse*, *est l'auteur des choses* QUE *nous voyons*, *et de celles* QUI *nous sont cachées*, *Dieu* est l'antécédent du relatif *dont* ; *choses* est l'antécédent du relatif *que*, et le pronom *celles* l'antécédent de *qui*.

Des pronoms indéfinis.

82.—On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, *on sonne*, *quelqu'un frappe*, ces expressions indéfinies *on*, *quelqu'un*, me sont d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

83.—Voici quelques pronoms indéfinis : *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *cha-*

cun, l'un, l'autre, les uns les autres, autrui, rien, tout le monde.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

84.—Le *verbe* est un mot qui marque le *mouvement*, le *sentiment*, ou le *repos*.

85.—Mais comme ces trois circonstances ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produise ; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve ; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou du sentiment. (Ici *sujet* signifie *cause*.)

86.—Ainsi, quand nous disons : *le vent poussait et amoncelait la neige*, l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le *vent*, ce nom est le sujet de ces deux verbes. Or, dans cette autre phrase, *les ennemis fuyaient, le vainqueur les poursuivait*, les *ennemis* sont le sujet de *fuir*, et le *vainqueur* le sujet de *poursuivre*.

87.—Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes : et *qu'est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, *cet étranger ne connaît pas la ville, le vin pris immodérément ruine la santé*, on dira *qui est-ce qui* ne connaît pas la ville ? *L'étranger*, voilà le sujet de *connaît ; qu'est-ce qui* ruine la santé ? *Le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

88.—Le sujet d'un verbe ne saurait être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne : *le général commandait, les soldats obéissaient*.

89.—Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troi-

sième personne, communique sa personne au verbe ; *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.*

90.—Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : *parler trop haut en société* EST *inconvenant*, c'est-à-dire l'action de parler.

91.—Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère ARRIVERONT *ce soir.* Il faut la troisième personne du pluriel *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

92.—Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non-seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité ; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire :

Vous et moi nous PARTIRONS, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que des deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui PERDREZ *à ce marché.*

Vous, mon oncle et moi, nous FERONS *ce voyage.*

DU RÉGIME OU COMPLÉMENT.

93.—On appelle *régime* ou *complément* du verbe le mot qui lui est nécessaire pour en *compléter* la signification. En disant *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète ; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et prend, pour ce motif, le nom de *complément*. On le nomme aussi *régime*, parce qu'il est *régi* par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

94.—Il y a deux sortes de régimes, le régime *direct* et le régime *indirect*.

95.—Le régime *direct* est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet

immédiat de cette action. Quand je dis, *ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage ; les flammes détruisirent cet édifice malgré nos secours*, *les personnes* sont le régime direct du verbe *renverser*, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles ; *l'édifice* est le régime direct de *détruisirent*, parce que c'est sur ce nom que tombe l'action de *détruire*.

96.—Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre *qui ?* ou *quoi ?* après ce verbe : *je vous attendrai ce soir, je lui écrivis une lettre.* J'attendrai *qui ? vous ;* j'écrivis *quoi ? une lettre : vous* et *lettre* sont donc les régimes directs des verbes *attendre*, *écrire*.

97.—Le régime *indirect* est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement ; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à*, *de* : *j'ai donné un anneau à ma sœur ; j'ai tiré mon ami de peine. A ma sœur* est le régime indirect de *j'ai donné ; de peine* est le régime indirect de *j'ai tiré* (1).

98. — On distingue dans le verbe le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

99.—Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au

(1) L'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés de *poir*, *avec*, *dans*, etc., soient des régimes indirects des verbes ; elle dit positivement que ce sont les régimes de ces prépositions : c'est aussi l'opinion d'une foule de grammairiens et la nôtre. Voici comment elle décompose cette phrase, *servir* Dieu avec *ferveur* : Dieu, dit-elle, est le régime direct de servir, et *ferveur* le régime de la préposition *avec*. (ACAD., au mot *Régime*.)

Sur ce point donc, il ne faut pas considérer comme absolu le principe d'un grammairien suivi. En effet, où serait le régime indirect de cette phrase ? *On* LUI *adressa* AVEC *empressement des fonds* PAR *la poste ;* est-ce *lui ?* est-ce *avec empressement ?* est-ce *par la poste ?* ou bien y a-t-il trois régimes indirects ? ou encore les trois n'en font-ils qu'un ? Pour nous le régime indirect du verbe *adresser* est *lui*, et nous ne voyons dans *empressement* que le régime de la préposition *avec*, et dans *poste* que le régime de la préposition *par*.

singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, il appelle.* Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent.*

De la personne.

100.—Les verbes ont trois personnes ; et ces personnes sont marquées, soit par les pronoms, soit par les noms : le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai ; tu parles, tu es, c'est toi qui as.* (Voir page 27.)

Du mode.

101.—Ce mot signifie *manière.* On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

102.—Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif.*

103.—L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire : *je* CHANTE, *je* CHANTAIS, *j'ai* CHANTÉ, *je* CHANTERAI, etc.

104.—Le *conditionnel* exprime une action moyennant une condition : *les enfants* METTRAIENT *plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix,* J'AURAIS RÉUSSI *sans cet obstacle.*

105.—L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : APPORTEZ *cet objet ;* AIMEZ *Dieu ;* HONOREZ *vos parents et vous prospérerez.*

106.—Le *subjonctif* exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut* QUE JE PARTE ; *nous désirons* QUE VOUS RÉUSSISSIEZ.

107.—L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : ENSEIGNER, *c'est* S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, *c'est* S'ENRICHIR.

Du temps.

108.—Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

109.—Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé* et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

110.—Mais parmi des actions qui appartiennent, soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis : *je* LISAIS *lorsque votre frère entra*, et *j'ai* LU *ce passage*, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais, par l'imparfait, *je lisais*, j'indique une action *imparfaite*, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et, par le passé indéfini, *j'ai lu*, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire, entièrement achevée et sans rapport à aucune autre. Le *présent* étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

111.—Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques savoir : un pour le *présent*, cinq pour le *passé*, et deux pour le *futur*.

112.—Le *présent* exprime l'action dans le moment même où elle se fait : *j'écris*, *je parle*.

113.—Les cinq temps qui marquent le *passé* sont :

1° L'*imparfait*, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : *on* DANSAIT *quand j'entrai ;*

2° Le *passé défini*, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : *il* VINT *nous voir la semaine dernière ;*

3° Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps entièrement écoulé ou non : *il* EST VENU *nous voir la semaine dernière ; il* EST VENU *nous voir aujourd'hui ;*

4° Le *passé antérieur*, qui exprime une action passée, indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate : *quand il* EUT FINI, *il s'en alla ; il sortit lorsqu'il* EUT DÎNÉ ;

5° Le *plus-que-parfait*, qui exprime aussi une action

passée, et relative à une autre action également passée et immédiate ou non : *aussitôt qu'il* AVAIT TERMINÉ, *il s'en allait ; j'avais* FINI *quand il arriva.*

114.—Les deux temps qui marquent le *futur* sont :

1° Le *futur simple*, qui exprime une action à faire : *bientôt j'*IRAI *vous voir.*

2° Le *futur composé* ou *passé*, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : *j'*AURAI TERMINÉ *quand vous viendrez, avant* QUE VOUS VENIEZ.

115.—Mais les temps se divisent encore en temps *simples* et en temps *composés.*

116.—Les temps *simples* d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlai,* etc.

117.—On appelle temps *composés* ceux qui prennent *avoir* ou *être : j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu,* etc.

118.—Ecrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer.*

119.—Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter ;*

La deuxième en *ir*, comme *finir ;*

La troisième en *oir*, comme *recevoir ;*

La quatrième en *re*, comme *rendre.*

120.—Mais, les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE **AVOIR.**

INDICATIF PRÉSENT.

Sing. J'ai
Tu as (1)
Il a,
Plur. Nous avons
Vous avez
Ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

(1) Toutes les secondes personnes finissent par *s*.

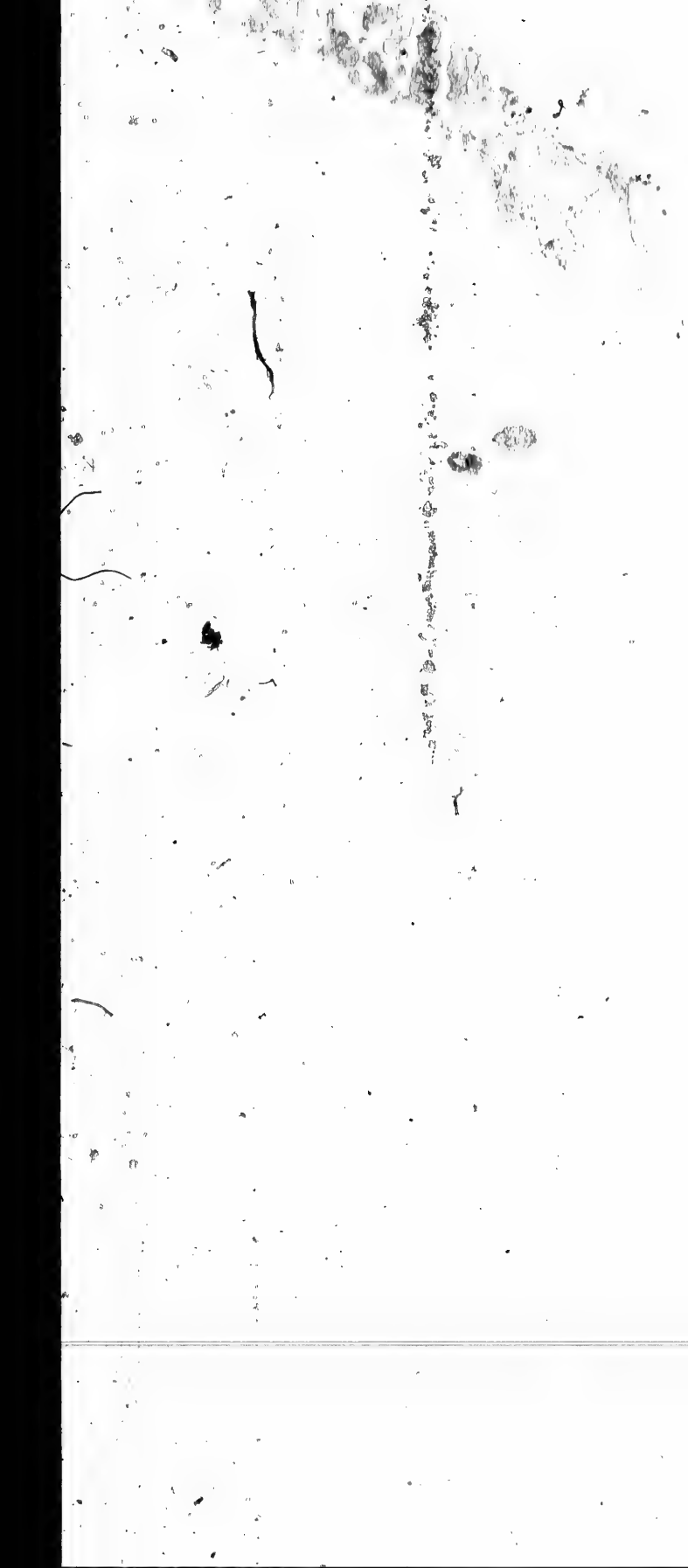

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fut.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été,
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF PRÉSENT.

Je chant e.
Tu chant es.
Il chant e
Nous chant ons.
Vous chant ez.
Ils chant ent

Je chant ais.
Tu chant ais.
Il chant ait.
Nous chant ions.
Vous chant iez.
Ils chant aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je chant ai.
Tu chant as.
Il chant a.
Nous chant âmes.
Vous chant âtes.
Ils chant èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai chanté.
Tu as chanté.
Il a chanté.
Nous avons chanté.
Vous avez chanté.
Ils ont chanté.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus chanté.
Tu eus chanté.
Il eut chanté.
Nous eûmes chanté.
Vous eûtes chanté.
Ils eurent chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais chanté.
Tu avais chanté.
Il avait chanté.
Nous avions chanté.
Vous aviez chanté.
Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je chant erai.
Tu chant eras.
Il chant era.
Nous chant erons.
Vous chant erez.
Ils chant eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai chanté.
Tu auras chanté.
Il aura chanté.
Nous aurons chanté.
Vous aurez chanté.
Ils auront chanté.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je chant erais.
Tu chant erais.
Il chant erait.
Nous chant erions.
Vous chant eriez.
Ils chant eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais chanté.
Tu aurais chanté.
Il aurait chanté.
Nous aurions chanté.
Vous auriez chanté.
Ils auraient chanté.

On dit aussi :

J'eusse chanté.
Tu eusses chanté.
Il eût chanté.
Nous eussions chanté.
Vous eussiez chanté.
Ils eussent chanté.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Chant e
Chant ons.
Chant ez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant e.
Que tu chant es.
Qu'il chant e.
Que nous chant ions.
Que vous chant iez.
Qu'ils chant ent.

IMPARFAIT.

Que je chant asse.
Que tu chant asses.
Qu'il chant ât.
Que nous chant assions.
Que vous chant assiez.
Qu'ils chant assent.

PASSÉ.

Que j'aie chanté.
Que tu aies chanté.
Qu'il ait chanté.
Que nous ayons chanté.

Que vous ayez chanté.
Qu'ils aient chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté.
Que tu eusses chanté.
Qu'il eût chanté.
Que nous eussions chanté.
Que vous eussiez chanté.
Qu'ils eussent chanté.

INFINITIF PRÉSENT.

Chant er.

PASSÉ.

Avoir chanté.

PARTICIPE PRÉSENT.

Chant ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Chanté, chantée, ayant chanté.

Ainsi se conjuguent les verbes *danser, aimer, estimer, brûler, trouver, apporter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner*, etc.

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF PRÉSENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issons.
Vous fin issez.
Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
Tu fin issais.
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin îmes.
Vous fin îtes.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.

Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi :

J'eusse fini.
Tu eusses fini.
Il eût fini.
Nous eussions fini.
Vous eussiez fini.
Ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent les verbes *unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, languir, fléchir, agir, saisir*, etc.

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec vez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.

Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi :

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reç ût.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçut.
Que nous eussions reçut.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent *devoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *evoir*.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième *passé* dont on se sert rarement : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi :

J'eusse rendu.
Tu eusses rendu.
Il eût rendu.
Nous eussions rendu.
Vous eussiez rendu.
Ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rend s
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF, PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend it.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF. PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rendant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent *répandre dépendre, fendre, vendre, entendre, étendre, perdre, attendre, répondre, mordre,* etc.

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

1° Sur ceux de la première conjugaison.

121.—Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger, déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e muet* avant les lettres *a, o : nous mangeons, je mangeai, nous dérangeons, il dérangea.* Ceci est une concession faite à l'harmonie, et pour ôter tout ce qu'auraient de dur *nous mangons, je mangai, tu dérangas.*

122.—Les verbes terminés par *cer*, comme *lancer, tracer*, prennent une cédille sous le *c* avant les lettres *a, o : je lançai, tu lanças, nous traçons.*

123.—Tout verbe de la première conjugaison ayant à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un *é* fermé ou un *e* muet, comme *espérer*, *empiéter*, *enlever*, *peser*, perd cet *é* fermé ou cet *e* muet, pour prendre à la place un *è* ouvert, lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe *muette* celle qui est formée par un *e* muet.) On doit donc écrire avec l'*è* ouvert, *j'espère*, *tu espères*, *il espère* ; *j'empiète*, *tu empiètes*, *il empiète* ; *je sème*, *tu sèmes* ; *je pèse*, *tu pèses* ; et, sans aucun changement, *nous espérons*, *nous empiétons*, *vous enlevez*, *vous pesez*, parce que cet *e* n'est pas suivi d'une syllabe muette.

124.—Les lettres *l* et *t* des verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter*, comme *renouveler*, *appeler*, *rejeter*, *acheter*, se doublent quand elles sont suivies d'un *e* muet : *j'appelle*, *tu appelles*, *il appelle* ; *je renouvellerai*, *tu renouvelleras* ; *je rejette*, *tu rejettes*, *il rejette* ; *j'achette*, etc. Mais il faut écrire avec un seul *l* ou un seul *t*, *nous appelons*, *vous renouvelez*, *nous rejetions*, *vous rejetiez*, *j'achetai*, *tu achetas*, etc., parce que ces lettres *t*, *l*, ne sont point suivies d'un *e* muet (1).

125.—Remarquez bien que *l* et *t* ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un *e* muet avant ces lettres. On ne pourrait écrire avec deux *l* ou deux *t*, *je répelle*, *tu répelles*, *il répelle* ; *je végelle*, *tu végelles* ; *je révelle*, *il révelle* ; *je recelle*, *tu recelles*, parce que ces mots viennent des infinitifs *répéler*, *végéter*, *révéler*, *receler*, où les lettres *l*, *l*, ne sont point précédées d'un *e* muet.

126.—Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre et sortir des règles ordinaires ; tels sont les verbes terminés en *ier*, *yer*, *éer*, comme *plier*, *déployer*, qui, à deux temps, prennent

(1) Nous devons dire, cependant, que ces règles sur les verbes en *eler*, *eter*, ne s'accordent pas toujours avec la manière dont l'Académie les orthographie. Par exemple, elle écrit avec un seul *l* et un seul *t* il *gèle*, il *achète*, votre habit *décolète*, et avec deux *l*, j'*appelle*, tu *appelles* ; je *jette*, tu *jettes* ; quoique ces verbes soient les uns et les autres précédés d'un *e* muet. Le désir seul de généraliser un principe que l'usage appuie, et consé-quemment de faire que l'application en soit plus facile, nous a fait déserter ici l'autorité sous le patronage de laquelle nous nous sommes placé.

soit deux *i*, comme dans *autrefois nous* PLIIONS, *vous* PLIIEZ ; soit *yi*, comme dans *hier encore nous* EMPLOYIONS, *vous* EMPLOYIEZ ; soit deux *e* de suite, comme dans *je* CRÉE, *je* CRÉERAIS. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de cette règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au *radical* d'un verbe soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

Du radical.

127.—On entend par *radical* les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du *présent* de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Or, le radical de *chanter* est *chant*, comme le radical de *prier* est *pri* ; le radical de *employer*, *employ* ; le radical de *créer*, *cré*, etc.

Ainsi, quand j'écris, au présent de l'indicatif, *nous* CHANT *ons*, *vous* CHANT *ez*, je dois aussi écrire au même temps, *nous* PRI *ons*, *vous* PRI *ez*.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute *ions*, *iez* au radical *chant* pour avoir *nous* CHANT *ions*, *vous* CHANT *iez*, je suis forcé d'ajouter les mêmes lettres aux radicaux *pri* et *employ*, ce qui fait *nous* PRI *ions*, *vous* PRI *iez nous* EMPLOY *ions*, *vous* EMPLOY *iez*.

128.—Remarque.—Les verbes *fuir*, *rire*, *voir*, *croire*, etc., qui appartiennent à d'autres conjugaisons, faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif, *nous fuyons*, *vous fuyez*, *nous rions*, *vous riez*, *nous croyons*, *vous croyez*, *etc.*, s'écriront aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *i* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, *fuir*, *rire*, *croire*, etc., faisant au présent de l'indicatif *nous fuyons*, *nous rions*, *vous croyez* feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous fuyions*, *vous fuyiez* ; *nous riions*, *vous riiez* ; *que nous croyions*, *que vous croyiez*, etc.

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai*, *erais* au radical *chant*, pour avoir je CHANT *erai*, je CHANT *erais*, je dois à ces deux temps, et dans tous

les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, *prier*, *louer*, *créer*, ayant pour radicaux, PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps :

Je PRI *erai*, *je* LOU *erai*, *je* CRÉ *erai* ;

Je PRI *erais*, *je* LOU *erais*, *je* CRÉ *erais*, etc.

129.—C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éer*, comme *je crée*, *tu crées* ; *je supplée*, *tu supplées* ; et trois au participe passé féminin : *créée*, *suppléée*.

En effet, si au radical de CHANT *er* j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de *cré er* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

Je chant		*Chant*	
autorise donc		autorise	
je cré	*e*	*cré*	*é*
je supplé		*supplé*	
Je chant		*Chant*	
autorise aussi		autorise	
je cré	*erai.*	*cré*	*ée.*
je supplé		*supplé*	

Il n'y a de verbes en *éer*, que *gréer*, *agréer*, *créer*, *suppléer*, *procréer*, *ragréer*, *désagréer*, *recréer*, *récréer*.

Suite des remarques sur les verbes de la première conjugaison.

130.—Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps desquels il entre un *y*, quelle que soit du reste la conjugaison à la laquelle ils appartiennent, perdent cet *y* avant un *e* muet pour ne prendre à la place qu'un *i*. *Envoyer*, *employer*, font donc au présent de l'indicatif, *j'envoie*, *tu envoies*, *il envoie* ; *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie* ; *j'emploierai*, *j'emploierais*, etc. ; *fuir*, *croire*, *voir*, *avoir*, etc., prenant à quelques temps un *y*, sont assujettis à la même règle : *ils fuient*, *ils croient*, *que je fuie*, *que je croie*, *que je voie*, *que j'aie*.

131.—Cependant il est quelques verbes en *yer* d'une conformation telle, qu'il n'est guère possible de les prononcer, ni conséquemment de les écrire

autrement qu'avec l'*y*, même avant un *e* muet ; tels sont les verbes *rayer*, *enrayer*, etc. : *je raye*, *je rayerai*, *je rayerais* ; *j'enrayerai*, *j'enrayerais*, et non *je raie*, *je raierai*, *je raierais*, *j'enraierai*, *j'enraierais*, qui seraient de véritables cacophonies.

L'Académie va plus loin ; elle ne remplace guère l'*y* par un *i* que dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue ainsi : *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie* ; *j'envoie*, etc.

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., tout en autorisant à les écrire avec un *i* avant un *e* muet, elle donne constamment la préférence à l'*y* ; elle écrit donc, *je paye*, *tu payes*, *il paye*, *je balaye*, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.

132.—Le verbe *haïr* conserve sur l'*i* le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais*, *je haïrai*, etc. ; excepté 1° tout le singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait* ; 2° et la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai*, *je tressaillirais*, et non *je tressaillerai*, *je tressaillerais*, comme l'on dit quelques grammairiens. (Acad.)

133.—Le moyen de ne pas confondre les verbes en *ir* de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de s'assurer si le participe présent fait *isant* ou *ivant* ; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire*, *nuire*, *luire*, faisant *écrivant*, *nuisant*, *luisant*, sont donc de la quatrième, tandis que *ouvrir*, *servir*, *finir*, faisant *ouvrant*, *servant*, *finissant*, sont de la seconde.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

134.—Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *evoir*, sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers ; nous donnons page 57, le moyen de les conjuguer.

135.—*Devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un ac-

cent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû, redû, mû.* (ACAD.)

136.—De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison.

137.—Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent *d* au singulier du présent de l'indicatif, comme *je prends, tu prends, il prend ;* les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint.* Ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *soudre*, comme *peindre, plaindre, résoudre*, etc., perdent le *d : je peins, tu peins, il peint ; je plains, tu plains, il plaint ; je résous, tu résous, il résout*, etc.

138.—Parmi les verbes en *indre*, les uns s'écrivent *eindre*, et les autres par *aindre ;* il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a : contraindre, craindre* et *plaindre.*

139.—*Absoudre* et *dissoudre* font au participe passé *absous, dissous*, avec *s* à la fin, quoique le féminin soit *absoute, dissoute* (1).

140.—1re *Remarque.*—Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta* avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé ; ou bien *nous chantassions*, qui est l'imparfait du subjonctif.

(1) Pour faire appliquer ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps *simples* présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps *composés ;* il suffit qu'ils en donnent la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe *avoir* et le verbe *être.*

Verbes à écrire : *manger, déranger, percer, tracer, enlever, peser, appeler, rejeter, renouveler, cacheter, révéler, peler, recéler, acheter, crier, déployer, prier, payer, récréer, agréer, loger, semer, placer, niveler, répéter, étiqueter, tolérer, balayer, rayer, ragréer, lier, fuir, haïr, devoir, comprendre, enfreindre, poindre, attendre, dissoudre, ceindre.*

Si donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il* CHANTA, je trouve que ce verbe est au passé défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait, *voilà les couplets que nous* CHANTAMES. Cette autre phrase, *il aimait qu'on* CHANTAT *à sa table*, ferait au pluriel, *il aimait que nous* CHANTASSIONS; donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit*, etc., de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît*, laquelle, ainsi qu'on l'a vu plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur REMIT *ce qu'il reçut.* Au pluriel *nous* REMÎMES *ce que nous* REÇÛMES. (*Remîmes* et *reçûmes* indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il REÇUT *cette somme et qu'il la* REMÎT; *au pluriel, il importait que nous* REÇUSSIONS *et que nous* REMISSIONS. (*Reçussions* et *remissions* marquent l'imparfait du subjonctif.)

2me *Remarque.*—Si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin : *j'ai* REÇU finit par *u*, parce que le féminin fait *reçue*; *tu as* INSTRUIT prend un *t*, parce que le féminin fait *instruite*; *il a* PROMIS se termine par *s*, à cause du féminin *promise*.

141.—3me *Remarque.*—Il est encore commun à tous nos verbes de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1° Au *passé défini*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel :

Nous chantâmes, nous finîmes, vous reçûtes, vous rendîtes.

2° Au *passé antérieur*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel :

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.

3° Au *conditionnel passé*, mais seulement à la troisième personne du singulier :

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

4° A l'*imparfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier :

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

5° Au *plus-que-parfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier :

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après : *vient-il? partons-nous?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés : *as-tu reçu? avez-vous réussi?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer*.

INDICATIF. PRÉSENT.

Terminé-je ?
Termines-tu ?
Termine-t-il ?
Terminons-nous ?
Terminez-vous ?
Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
Terminais-tu ?
Terminait-il ?
Terminions-nous ?
Terminiez-vous ?
Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je ?
Terminas-tu ?
Termina-t-il ?
Terminâmes-nous ?
Terminâtes-vous ?
Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je terminé ?
As-tu terminé ?
A-t-il terminé ?
Avons-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé ? (1)
Eus-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eûmes-nous terminé ?
Eûtes-vous terminé ?
Eurent-ils terminé ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
Avais-tu terminé ?
Avait-il terminé ?
Avions-nous terminé ?
Aviez-vous terminé ?
Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
Termineras-tu ?
Terminera-t-il ?

(1) C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que le passé antérieur ne s'emploie pas interrogativement. On dit très-bien, *eut-il fini avant vous? eûtes-vous terminé les premiers? eurent-ils achevé à l'époque fixée? eûtes-vous fait, eûtes-vous rempli cette tâche avant votre rival?* etc. Il est vrai que tous les verbes ne peuvent pas, à ce temps, s'employer interrogativement.

De plus, il est nécessaire de rétablir le passé antérieur sous cette forme, ne fût-ce que pour l'application qu'on en fait dans une circonstance qui a quelque connexité avec la forme interrogative. En effet, après *à peine*, il n'y a point de verbes qu'on ne puisse employer au passé antérieur ; et le verbe alors se montre, comme le verbe interrogatif, suivi du pronom : *à peine* EUT-IL PARLÉ *que tout le monde fut convaincu ; à peine* EUTES-VOUS PARU *que le calme se rétablit*, etc.

Terminerons-nous ?
Terminerez-vous ?
Termineront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé ?
Auras-tu terminé ?
Aura-t-il terminé ?
Aurons-nous terminé ?
Aurez-vous terminé ?
Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Terminerais-je ?
Terminerais-tu ?
Terminerait-il ?
Terminerions-nous ?
Termineriez-vous ?
Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé ?
Aurais-tu terminé ?
Aurait-il terminé ?
Aurions-nous terminé ?
Auriez-vous terminé ?
Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eussé-je terminé ?
Eusses-tu terminé ?
Eût-il terminé ?
Eussions-nous terminé ?
Eussiez-vous terminé ?
Eussent-ils terminé ?

142.—Il faut remarquer 1° que les autres temps ne peuvent s'employer sous la forme interrogative ;

2° Que quand la première personne finit par un *e* muet, il faut transformer cet *e* muet en *é* fermé ; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je ? eussé-je terminé ?*

3° Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son désagréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle n'est formée que d'une syllabe, comme *rends-je ? sors-je ? dors-je ? sens-je ?* il faut prendre un autre tour et dire, *est-ce que je rends ? est-ce que je sors ? est-ce que je dors ? est-ce que je sens ?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je ? suis-je ? vais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? fais-je ? puis-je ?*

4° Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets, *il*, *elle*, *on*, la lettre euphonique *t*, qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : *termine-t-il aujourd'hui ? terminera-t-elle, aura-t-on terminé ce soir ?*

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : *terminerons-nous ? avez-vous terminé ?*

6° Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* d'exprimer, sous une forme qui a quelque rapport

avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je ? dussé-je ?*

Quand *j'*AURAIS *tort ;* DUSSÉ-JE *périr moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux*, c'est-à-dire *quand je* DEVRAIS *périr*.

De la formation des temps.

143.—Les *temps* d'un verbe se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres ; il y en a cinq, qui sont :

Le *présent de l'infinitif*.
Le *participe présent*.
Le *participe passé*.
Le *présent de l'indicatif*.
Et le *passé défini*.

144.—Les temps *dérivés* sont ceux qui *dérivent*, qui sont formés des temps primitifs.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1° Le *futur simple*, en changeant *r*, *oir*, ou *re* en *rai*.

Aim er,	*fini r,*	*recev oir,*	*rend re ;*
J'aim erai,	*je fini rai,*	*je recev rai,*	*je rend rai.*

2° Le *conditionnel présent*, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais*.

Aime r,	*fini r,*	*recev oir,*	*rend re ;*
J'aime rais,	*je fini rais,*	*je recev rais,*	*je rend rais.*

145.—DU PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps :

1° Tout le pluriel du *présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent :*

Chant ant,	*finiss ant,*	*recev ant,*	*rend ant ;*
N. chant ons,	*n. finiss ons,*	*n. recev ons,*	*n. rend ons ;*
V. chant ez,	*v. finiss ez,*	*v. recev ez,*	*v. rend ez ;*
Ils chant ent,	*ils finiss ent,*	....	*ils rend ent.*

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en *evant*, comme *recevoir*, *devoir*, etc., qui font *recevant*, *devant*, se terminent en *oivent* à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : *ils reçoivent*, *ils doivent*, etc.

2° L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais :*

Chant ant,	*finiss ant,*	*recev ant,*	*rend ant ;*
Je chant ais,	*je finiss ais,*	*je recev ais,*	*je rend ais.*

3° Le *présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *e* muet :

Chant ant, finiss ant, rend ant,
Que je chant e, que je finiss e, que je rend e.

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *evant*, ont le présent du subjonctif en *oive : recevant, que je reçoive.*

Du PARTICIPE PASSÉ on forme tous les temps composés à l'aide des verbes *avoir*, *être*.

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.

Du PRÉSENT DE L'INDICATIF on forme l'*impératif en* supprimant les pronoms du premier de ces temps :

Chante, je finis, je reçois, je rends ;
Chante, finis, reçois, rends.

146.—Remarquez bien que l'impératif, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit, non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec un *s*, *approches-toi*, *reposes-toi*, etc.

147.—Du PASSÉ DÉFINI on forme l'*imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les verbes des trois autres :

Je chantai, je finis, je reçus, je rendis ;
Que je chant asse, que je finis se, que je reçus se, que je rend isse.

148.—Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps, et que pour ce motif on appelle *irréguliers*.

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle *défectifs*, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes, comme *ravoir*, qui n'a que l'infinitif ; ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps : *il pleut*, *il pleuvait*, etc.

149.—*Remarque.*—Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi : *soustraire*, par exemple, n'ayant pas de *passé défini*, n'a point d'*imparfait du subjonctif*.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.		Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.		
Gésir.	Gisant.		Je fuis.	Je fuis.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Il gît.	
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je mens.	Je mentis.
Offrir.	Offrant.	Offert.	Je meurs.	Je mourus.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'offre.	J'offris.
Sentir.	Sentant.	Senti.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je pars.	Je partis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je sors.	Je sortis.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tiens.	Je tins.
Venir.	Venant.	Venu.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je viens.	Je vins.
			Je vêts.	Je vêtis.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis *ou* je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux	Je prévalus.
Ravoir.				
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Résoudre.	Résolu.	Résolvant.	Je résous.	Je résolus.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.				
Circoncire.	Circoncisant.	Circoncis.	Je circonsis.	Je circonsis.
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Éclore.		Éclos.	Il éclot.	
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Malfaire.				
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître.	Paissant.		Je pais.	

TEMPS PRIMITIFS				
PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Répondre.	Répondant	Répondu.	Je réponds.	Je répondis
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Remarque.—Les *composés* des verbes irréguliers qui entrent dans ces tableaux se conjuguent comme ces derniers. Or, les composés *revoir, transcrire, remettre,* etc., se conjuguent comme *voir, écrire, mettre.*

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Les verbes *passifs*, dans leur forme, ne sont rien autre chose que le verbe *être*, auquel on ajoute le participe passé d'un verbe *actif*, comme *être aimé, être fini, être reçu, être rendu.*

150.—Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif, étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis* AIMÉ ou AIMÉE, *ils sont* AIMÉS ou *elles sont* AIMÉES.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je suis, Tu es, Il *ou* elle est, Nous sommes, Vous êtes, Ils *ou* elles sont } aimé *ou* aimée. aimés. *ou* aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé *ou* aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé *ou* aimée, etc.

FUTUR.

Je serai aimé *ou* aimée, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé *ou* aimée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais aimé *ou* aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été aimé *ou* aimée, etc.

On dit aussi :

J'eus été aimé *ou* aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Sois aimé *ou* aimée, etc.

SUBJONCT. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé *ou* aimée, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé *ou* aimée, etc.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé *ou* aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé *ou* aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant été aimé *ou* aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

On appelle *neutres* des verbes qui ne sont ni actifs ni passifs.

Parmi les verbes *neutres*, les uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

151.—Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons, (*page* 35 *et suiv.*)

152.—Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs temps simples, comme les précédents encore ; or, toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme dans celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis* VENU OU VENUE, *ils sont* VENUS OU *elles sont* VENUES, etc.

Nous conjuguerons le verbe sortir pour servir de modèle.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il sort.
Nous sortons.
Vous sortez.
Ils sortent.

IMPARFAIT.

Je sortais.
Tu sortais.
Il sortait.
Nous sortions.
Vous sortiez.
Ils sortaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je sortis.
Tu sortis.
Il sortit.
Nous sortîmes.
Vous sortîtes.
Ils sortirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis / Tu es / Il *ou* elle est } sorti *ou* sortie
Nous sommes / Vous êtes / Ils *ou* elle sont } sortis *ou* sorties

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus sorti *ou* sortie, etc.

FUTUR.

Je sortirai.
Tu sortiras.
Il sortira.
Nous sortirons.
Vous sortirez.
Ils sortiront.

FUTUR PASSÉ.

Je serai sorti *ou* sortie.

CONDITIONNEL.

Je sortirais.
Tu sortirais.
Il sortirait.
Nous sortirions.
Vous sortiriez.
Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je serais sorti *ou* sortie, etc.
On dit aussi :
Je fusse sorti *ou* sortie, etc.

IMPÉRATIF.

Sors.
Sortons.
Sortez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT.

Que je sorte.
Que tu sortes.
Qu'il sorte.
Que nous sortions.
Que vous sortiez.
Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.

Que je sortisse.
Que tu sortisses.
Qu'il sortît.
Que nous sortissions.
Que vous sortissiez.
Qu'ils sortissent.

PASSÉ.

Que je sois sorti *ou* sortie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse sorti *ou* sortie.

INFINITIF. PRÉSENT.

Sortir.

PASSÉ.

Être sorti *ou* sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti *ou* sortie.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

On appelle *pronominaux* les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne.

Les verbes *pronominaux* se conjuguent, dans leurs temps simples, en suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles, c.-à-d. que *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

153.—Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*.

En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je m'empare.
Tu t'empares.
Il s'empare.
Nous nous emparons.
Vous vous emparez.
Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais.
Tu t'emparais.
Il s'emparait.
Nous nous emparions.
Vous vous empariez.
Ils s'emparaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je m'emparai.
Tu t'emparas.
Il s'empara.
Nous nous emparâmes.
Vous vous emparâtes.
Ils s'emparèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis, Tu t'es, Il *ou* elle s'est } emparé *ou* emparée
Nous nous sommes, Vous vous êtes, Ils *ou* elles se sont } emparés *ou* emparées

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus emparé *ou* emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé *ou* emparée, etc.

FUTUR.

Je m'emparerai.
Tu t'emparerad.
Ils s'emparera.
Nous nous emparerons.
Vous vous emparerez.
Ils s'empareront.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé *ou* emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Ils s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareriez.
Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais emparé *ou* emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé *ou* emparée, etc.

IMPÉRATIF.

Empare-toi.
Emparons-nous.
Emparez-vous.

SUBJONCTIF. PRÉSENT.

Que je m'empare.
Que tu t'empares.
Qu'il s'empare.
Que nous nous emparions.
Que vous vous empariez.
Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasse.
Que tu t'emparasses.
Qu'il s'emparât.
Que nous nous emparassions.
Que vous vous emparassiez.
Qu'ils s'emparassent.

PASSÉ.

Que je me sois emparé *ou* emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse emparé *ou* emparée, etc.

INFINITIF. PRÉSENT.

S'emparer.

PASSÉ.

S'être emparé *ou* emparée.

PARTICIPE PRÉSENT.

S'emparant.

PARTICIPE PASSÉ.

Emparé, emparée, s'étant emparé.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier.

Les verbes impersonnels aussi se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chanter ; falloir*, sur *recevoir*, etc.

INDICATIF. PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il faudrait.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

SUBJONCTIF. PRÉSENT.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF PRÉSENT

Falloir.

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

154.—Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif ; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *des enfants* AIMANT *Dieu, des enfants* AIMÉS *de Dieu ; ce général ayant vaincu l'ennemi...* ; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur* FATIGUÉ, *une maison mal* BÂTIE.

155.—Le participe *présent* exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *le soleil* ÉCHAUFFANT *la terre la vivifie ; on voyait l'ennemi* FUYANT *devant nos soldats.* C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment où elle était *présente*, qu'on l'appelle participe *présent.*

156.—Tous les participes présents se terminent par *ant*, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

157.—Le participe *passé* est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai* LU, *j'avais* CHANTÉ, *dès que j'eus* TERMINÉ.

Le participe passé est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée ; fini, finie ; chantés, chantées ; finis, finies.* Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

158.—Cependant, nous dirons dès à présent que tout participe qui ne se combine avec aucun auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord : *un fils* CHÉRI *de sa mère, une demoiselle* CHÉRIE *de son père, des couplets* CHANTÉS *avec goût, des romances* CHANTÉES *avec accompagnement.*

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

159.—L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier, soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifier*, on veut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative au verbe, comme, par exemple, la *manière* dont l'action a été faite : *il travaille* ASSIDÛMENT *et* ATTENTIVEMENT ; dans quel temps : *il arrivera* AUJOURD'HUI *ou* DEMAIN, etc., etc. Il modifie l'adjectif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée par cet adjectif : *il est* TRÈS-*aimable*, *il est* TROP *sévère*, *elle est* PEU *instruite*, *Néron était* EXCESSIVEMENT *méchant ;* quelquefois aussi il modifie un autre adverbe ; *il s'est exprimé* TRÈS-CONVENABLEMENT ; *il voyage moins* FRÉQUEMMENT, etc.

Voici quelques adverbes : *autrefois*, *aujourd'hui*, *demain*, *bientôt*, *prudemment*, *parfaitement*, *bien*, *mal*, *ici*, *là*, *dessus*, *dessous*, *beaucoup*, *moins*, *trop*, *assez*, *oui*, *non*, *nullement*, etc.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

160.—La *préposition* est un mot invariable qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu* PRÈS *de deux ans* DANS *des pays chauds*, POUR *remettre ma santé dérangée* PAR *un travail excessif*, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1° une circonstance de *temps* (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de ;* 2° une circonstance de *lieu* (pays chaud), exprimée à l'aide

de la préposition *dans ;* 3° une circonstance de *but* (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour ;* 4° la *cause* du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition *par.*

Du COMPLÉMENT *ou* RÉGIME *des prépositions.*

On appelle *complément* ou *régime* d'une préposition le mot qui la suit et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification.

En disant *ces hommes se sont mal conduits envers*, j'énonce une idée incomplète ; mais si j'ajoute l'expression *vous*, ce mot *vous* complète cette idée, et prend pour cela le nom de complément.

Remarque.—On distingue qu'un mot invariable est préposition en ce qu'il peut toujours être suivi d'un nom ou d'un pronom : *avec vous, sur lui, dans la maison, excepté mon oncle, parmi ces personnes*, etc.

161.—Voici nos prépositions : *à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà, vu.*

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à, de*, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives ;* tels sont, *au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à*, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

162.—La *conjonction* est le lien qui unit et attache un membre de phrase à un autre membre.

Cette phrase, *mes dispositions étaient faites* LORSQUE *vos amis arrivèrent ;* MAIS *je ne pus les accompagner,* CAR *je fus subitement pris d'un violent mal de tête*, est composée de quatre membres unis entre eux, et formant un tout à l'aide des conjonctions *lorsque, mais, car.*

163.—Voici quelques-unes de nos conjonctions : *car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, quand, lorsque, si, sinon.*

164.—Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive ;* tels sont, *de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que*, etc.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

165.—L'*interjection* est un mot qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les interjections les plus usitées et leur emploi :

Ah ! hélas ! aïe ! marquent la douleur.

AH ! *que je souffre !*—HÉLAS ! *ayez pitié de moi !*

Aïe ! s'emploie seul, et au ressentiment d'une douleur subite.

Ah ! marque aussi la joie, l'admiration :

AH ! *quel plaisir !* AH ! *quel beau moment !*

Ha ! ho ! marque la surprise :

HA ! *vous voilà !* HO ! *que me dites-vous là !*

Fi ! fi donc ! marquent l'aversion :

Quelle conduite ! FI ! FI DONC !

Paix ! chut ! marquent le silence.

Hola ! hé ! hem ! servent à appeler.

Hé bien ! ou *eh bien !* marquent l'interrogation ou l'exhortation :

HÉ BIEN ! *qu'attendez-vous ?*—EH BIEN ! *travaillez donc.*

CHAPITRE XI.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

166.—Il y a une foule de mots qu'on appelle *primitifs* parce qu'ils ont servi à en former d'autres qu'on appelle *dérivés.* Ainsi, des primitifs *plomb* on

a fait *plomber*, *plombier*, *plomberie* ; — de *sens* on a fait *sensation*, *sensé*, *sensible*, etc. ; — de *tapis*, *récit*, on a fait *tapisser*, *réciter* ; — de *début*, *repos*, on a fait *débuter*, *reposer*.

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s* ; *réciter*, *débuter*, annoncent un *t* dans *récit*, *début*.

167.—Quand, avant un *p* ou *b*, la prononciation semble demander un *n*, il faut mettre un *m* : *combien*, *embarras*, *complet*, *rompre*. Il n'y a d'autres exceptions que *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*.

168.—La réduplication des consonnes a lieu dans les mots qui commencent par :

Oc, excepté *oca*, *ocre*, *oculaire*, *oculiste*.
Af, excepté *afin*, *Afrique*.
Ef, excepté *éfaufiler*, *éfourceau*.
Dif, of, suf, sans exception.

169.—On écrit en commençant par une majuscule : 1° le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout aliéna. *Le sommeil est l'image de la mort.*

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête et par droit de naissance.

2° Le premier mot d'une phrase qui vient après un point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable.*

3° Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : voici les dernières paroles de César : *Et vous aussi, ô mon fils !*

4° Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire*, *Jean-Jacques Rousseau*, *Pierre Corneille*.

5° Les noms propres : *la France*, *les Alpes*, etc.

Des signes orthographiques.

170.—Outre les *accents*, dont il a été parlé, *page* 4, nous avons encore cinq signes orthographiques, qui sont, l'*apostrophe*, la *cédille*, le *tréma*, le *trait d'union* et la *parenthèse*.

171.—L'*apostrophe* (') marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*. On ne l'emploie qu'avant une

voyelle ou un *h* muet : *l'ami, l'enfant, s'il vient, l'heure*, etc.

172.—La *cédille* (¸) se met sous le *c*, quand il est avant *a*, *o*, *u*, mais seulement lorsqu'il doit avoir le son de *s* : *façade, façon, reçu.*

173.—Le *tréma* (¨) est un double point qui se met sur une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de la voyelle qui suit : *naïf, Saül, aigüe.*—On écrit avec le tréma, *païen, païenne ;* ou sans le tréma, *payen, payenne.*

174.—Le *trait d'union* (-) sert à unir les parties d'un mot, comme *vis-à-vis, peut-être, quelques-uns, Boulogne-sur-Mer.*

On le met encore : 1° entre le verbe et le pronom, quand ce pronom est après le verbe, et qu'il en est le sujet ou le régime : *viendras-tu, apporte-le ;* si le verbe avait deux régimes exprimés par des pronoms, il faudrait deux traits d'union : *donne-le-moi.*

2° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant : *celui-ci, celui-là, ci-dessus, là-dessous.*

3° Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à *cent : vingt-quatre, quatre-vingt-cinq, cent trente-six mille.*

175.—La *parenthèse* sert à renfermer quelques mots, une note, qui forme un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée, pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais.

CHAPITRE XII.

DU NOM.

176.—Il y a des noms qui ont les deux genres ; voici les plus usités :

177.—AIDE est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance : *vous trouverez en lui une aide prompte et*

assurée. Il est du masculin, lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre : *un aide de camp, un aide-chirurgien.*

178.—AIGLE, oiseau, est masculin : *un grand aigle.* AIGLE, terme d'armoirie, est féminin : *les aigles impériales, les aigles romaines.*

179.—AMOUR est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *un vif amour, les premières amours.*

180.—DÉLICE et ORGUE sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *c'est un délice! quel délice! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices; un orgue excellent, des orgues portatives.*

181.—ENFANT est masculin s'il représente un garçon : *un joli enfant.* Il est du féminin s'il se dit d'une fille : *quelle charmante enfant! la pauvre enfant!*

182.—EXEMPLE est masculin dans toutes ses acceptions : *les bons exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes; ce maître d'écriture fait de beaux, de jolis exemples à ses élèves.* (ACAD.)

183.—GENS veut au féminin les adjectifs qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *ce sont de fines gens, voilà des gens bien fins; quelles gens!*

184.—HYMNE, chant d'église, est du féminin : *une belle hymne;* dans ses autres acceptions, il est du masculin : *un hymne national.* (ACAD.)

185.—ORGE est du féminin : *de belle orge, de belles orges,* excepté dans ces deux expressions : *orge perlé, orge mondé.* (ACAD.)

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

186.—Quoique en général les noms propres ne s'emploient guère qu'au singulier, il est quelques cas cependant où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, *les deux Rousseau, les deux Corneille,* etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme noms communs, c'est-à-dire, lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe

du pluriel, *les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés, les deux Rousseau se sont rendus célèbres*, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

137.—Et on écrira avec le signe du pluriel les *Alexandres, les Césars, les Napoléons, les Cicérons seront toujours rares*, c'est-à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

183.—Les mots d'une nature invariable, tels que les *si*, les *car*, les *oui*, les *non*, etc., ainsi employés sous la forme du nom, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : des *ut*, des *ré*, des *mi*, etc.

139.—Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amende, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique* ou *de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes*, etc. (Acad.)

Des noms collectifs.

190.—On appelle *collectifs* des noms qui, tout étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre d'objets ; tels sont, *une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, grand nombre*, etc.

On en distingue de deux sortes : les collectifs *généraux* et les collectifs *partitifs*.

191.—On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain tout, et collectifs *partitifs* ceux qui n'expriment qu'une partie. Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était de vingt*, ce collectif *le nombre* est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées ; *un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas ;* ici ce même collectif *nombre* est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

192.—*Remarque.*—En général, un collectif précédé

de *un*, *une*, est partitif : *une foule*, *une infinité*, *une quantité*, etc.

Il importe de s'approprier cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapportent l'adjectif, le pronom, le verbe et le participe ; tandis que le collectif *partitif* n'y a aucune importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbes *peu*, *beaucoup*.

La multitude des curieux fut refoulée par la force, qui ouvrit un passage au roi. Ici *la multitude* signifiant *la totalité*, est un collectif général ; or, le verbe *fut* et le participe *refoulée* se rapportent à ce collectif et non au mot *curieux*.

Une multitude de femmes se trouvaient mêlées aux perturbateurs, c'est-à-dire *beaucoup* de femmes : or, *multitude* étant un collectif partitif, *se trouvaient* et *mêlées* s'accordent non avec ce collectif, mais avec le nom *femmes*, qui le suit.

193.—Le collectif *la plupart* et les adverbes *peu*, *beaucoup*, *assez*, *trop*, *moins*, etc., expriment toujours un sens partitif : *la plupart de ses amis l'abandonnent ; peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.*

Des noms composés.

194.—On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps-de-garde*, *avant-scène*.

195.—1re RÈGLE.—Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malle-poste, des malles-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons ; un chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté un *appui-main*, des *appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour *la main*.—Un *Hôtel-Dieu*, des *Hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des hôpitaux.—Un *brèche-dent*, des *brèche-dents*.

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot : *becfigue*, des *becfigues*. (ACAD.)

196.—2me RÈGLE.—Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un *ver à soie*, des *vers à soie ;* un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre ;* un *pot-de-vin*, des *pots-de-vin ;* un *cul-de-sac*, des *culs-de-sac*, etc.

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne ;* un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre ;* un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu ;* un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête ;* un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent.*

Remarque.—Quoique au pluriel ces noms soient invariables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter prendraient un *s* : de *fréquents tête-à-tête*, *d'excellents pot-au-feu.*

197.—3me RÈGLE.—Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies ;* un *coffre-fort*, des *coffres-forts ;* une *belle-mère*, des *belles-mères ;* une *plate-bande*, des *plates-bandes.*

Excepté des *terre pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins de terre ;*

Des *chevau-légers* (autrefois compagnie de caval.) ;

Des *blanc-seings*, c'est-à-dire des seings, des signatures en blanc ;

Grand'mère, *grand'tante*, *grand'messe ;* ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes.* (ACAD.)

198.—4me RÈGLE.—Un nom composé d'un nom joint à un verbe, ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c'est-à-dire au nom.

Une *arrière-boutique*, une *avant-scène ;* des *arrière-boutiques*, des *avant-scènes.*

Mais souvent le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un *tire-bottes*, un *cure-dents*, un *essuie-mains*, c'est-à-dire objets qui servent à tirer *les bottes*, à curer *les dents*, à essuyer *les mains.*

Une *garde-robes*, c'est-à-dire une chambre où l'on garde *les robes*.

199.—Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN ou DES *coupe-gorge*, c'est-à-dire lieux où l'on coupe *la gorge*, et non *les gorges*.—UN ou DES *crève cœur*, c'est-à-dire douleurs qui crèvent *le cœur*, et non *les cœurs*.—UN ou DES *porte-drapeau*, c'est-à-dire ceux qui porte *le drapeau*, et non *les drapeaux*.—UN ou DES *casse-cou*, c'est-à-dire lieux où l'on se casse *le cou*, et non *les cous*. Un *à-compte*, des *à-compte*, c'est-à-dire une somme ou des sommes données sur *un compte*.

200.—5me RÈGLE.—Un nom composé, formé de parties invariables, ne prend conséquemment la marque du pluriel à aucune de ses parties :

Des *garde-manger*, des *passe-partout ;*
Des *on-dit*, des *ouï-dire*.

CHAPITRE XIII.

DE L'ARTICLE.

201.—On fait usage de l'article *du*, *des*, *de*, *la*, avant un nom auquel on veut donner un sens partitif : *voilà* DU *pain*, DE l'*eau*, DES *cerises*, etc., c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

202.—Cependant, si le nom est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de : voilà* DE *jolis enfants*, DE *beaux jardins*, DE *beau blé*, DE *belle avoine*, DE *bon vin*, D'*excellent pain*, etc.

203.—Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère*, *beau-père*, *petits pois*, etc. ; ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans *jeunes gens*, *jeunes personnes*, *grand homme*, *beau temps*, *beau monde*, *bon temps*, *mauvais temps*, etc., il faut maintenir l'article : *il y a* DES *beaux-pères*, DES *belles-mères*, *qui valent de véritables pères, de vraies mères ; voilà* DES *jeunes gens et* DES *jeunes personnes passionnées pour l'étude ; avoir* DU *beau temps*, DU *mauvais temps*, *fréquenter la société* DU *beau monde*.

204.—*Remarque.*—Ne dites pas *montre* EN *or*, *tabatière* EN *argent*, *table* EN *marbre*, *maison* EN *bois*, etc.; mais *montre* D'*or*, *tabatière* D'*argent*, *table* DE *marbre*, *maison* DE *bois*, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par *de*, et non par *en*.

CHAPITRE XIV.

DE L'ADJECTIF.

1° *De l'accord de l'adjectif.*

205.—Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit*, *une mère instruite*, *des enfants aimables*.

206.—Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous*, *vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *mon fils*, VOUS *serez* RECHERCHÉ *si* VOUS *êtes* INSTRUIT ; NOUS SOUSSIGNÉ *maire de Lyon* ; NOUS PRÉFET *de la Seine*.

207.—Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils* PRUDENTS, *la mère et la fille* VERTUEUSES.

208.—Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont* POLIS.

EXCEPTIONS.

209.—1re *exception.*—Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier :

1° Lorsque ces noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un* ZÈLE, *une* ASSIDUITÉ *bien* ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, UN ZÈLE bien ÉTONNANT ; *nous eûmes pendant quelques jours un* SOUCI, *une* ANXIÉTÉ, *une* INQUIÉTUDE MORTELLE.

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée, c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui

fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

210.—Il en serait [illegible] de l'accord du relatif *lequel, laquelle*, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes ; on dirait *c'est un homme d'une* VOLONTÉ, *d'une* FORCE DE CARACTÈRE A LAQUELLE *tout doit céder ; il a une* ADRESSE, *une* DEXTÉRITÉ *qui le* REND *propre à tous les exercices du corps.*

211.—2° Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou : il faut une* FORCE *ou une* ADRESSE *bien* RARE *pour sortir de cette difficulté.* Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction *ou* exclut l'un des noms ; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut *une force* ET *une adresse réunies*, mais seulement l'une ou l'autre.

212.—2me *exception.*—Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, compris, passé*, placés avant les noms, sont invariables : NU-*tête*, DEMI-*heure*, EXCEPTÉ *ces dames*, SUPPOSÉ *telle circonstance, sa terre s'est vendue cent mille francs*, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS *sa maison de campagne ;* PASSÉ *cette époque, vos réclamations ne seront pas admises.* Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot *étant : la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée*, etc., c'est-à-dire *la tête étant nue, ces dames étant exceptées*, etc.

213.—*Remarque.—Demie*, après un mot, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose : *quatre heures et* DEMIE. Ce même adjectif ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme nom : *dans la nuit j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs* DEMIES.

Des adjectifs déterminatifs.

214.—De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt*, *cent* et *mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* prennent un *s*, lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et lorsqu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre-*

VINGTS *hommes, deux* CENTS *francs*, et sans *s*, *quatre*-VINGT-*trois hommes, deux* CENT *quatre francs.*

215.—Cependant, si *vingt* et *cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième*, *centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre*-VINGT, *cette découverte se fit l'an huit* CENT, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit centième.* Ce serait différent, si je disais *l'ouvrage se divise en quatre*-VINGTS *chapitres ; de telle époque à telle autre, il y a huit* CENTS *ans.*

216.—*Mille* s'orthographie des trois manières suivantes :

1° MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : *la révolution de* MIL *huit cent trente s'est opérée en trois jours.* Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2° MILLE, pour signifier dix fois cent ; *dix* MILLE *hommes, deux* MILLE *francs ;* dans ces deux cas, écrivez toujours sans *s.*

3° MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : ce cheval a parcouru *trente* MILLES *en deux heures.*

217.—MÊME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif 1° quand il est avant le nom : *voilà les* MÊMES *hommes ;* 2° quand il est après un pronom ou un seul nom : *ils vinrent* EUX-MÊMES ; *ses ennemis* MÊMES *l'estiment.*

Même est adverbe dans deux cas : 1° lorsqu'il est après un verbe, et qu'il n'est point précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent* MÊME *la nuit ;* 2° lorsqu'il est après plusieurs noms : les *riches, les princes, les rois* MÊME *ont des peines.* Ici *même* signifie *aussi.*

218.—QUELQUE est assujetti à trois règles :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : QUELS QUE *soient ses moyens,* QUELLE QUE *soit sa*

fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise.

2° Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : *nous ne vîmes que* QUELQUES *personnes ;* QUELQUES *avis qu'on lui donnât, il les repoussait.* Ici *quelque* est encore un adjectif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3° Et si *quelque* est avant un adjectif immédiatement suivi de *que*, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoique :* QUELQUE *difficiles que soient ces questions, il les résoudra ;* QUELQUE *pressés,* QUELQUE *rusés qu'ils soient.*

Remarque.—Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque* alors est regardé comme adjectif : QUELQUES *grands hommes que possèdent les autres nations, sur ce point la France n'a rien à leur envier.*

219.—TOUT est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses : TOUTE *âme est capable de quelques vertus, ils sont* TOUS *absents, ces enfants sont* TOUS *aimables*, c'est-à-dire sont aimables tous sans exception : *les demoiselles de vos frères sont* TOUTES *instruites*, c'est-à-dire toutes sans exception.

Tout est adverbe, quand il signifie *tout à fait* ou *quoique ;* alors il est assujetti aux deux règles suivantes :

1° *Tout*, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou un *h* muet : *elle est* TOUT *endormie,* TOUT *heureuse ; elles sont* TOUT *endormies,* TOUT *heureuses.*

2° *Tout*, adverbe, prend néanmoins le genre et le nombre ; mais alors il faut ces deux circonstances réunies : 1° qu'il soit avant un adjectif féminin ; 2° que cet adjectif commence par une consonne ou un *h* aspiré : *elles restèrent* TOUTES *saisies,* TOUTES *honteuses.* Ici c'est une concession faite à l'harmonie : l'oreille, en effet, ne supporterait guère, *elles restèrent* TOUT *saisies,* TOUT *honteuses.*

CHAPITRE XV.

DU PRONOM.

220.—Soi, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses ; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme, *on*, *chacun*, *nul*, *quiconque*, *pas un*, *personne*, etc. ; *chacun travaille pour* soi ; ou après un infinitif : PRENDRE *garde à* soi. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en* soi ; *les remords que le crime traîne après* soi ; *de* soi *le vice est odieux.*

221.—*Le*, *la*, *les*, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre qu'autant que ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé ; un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE ?—*Je* LA *suis.*

Etes-vous LA MÈRE *de cet enfant ?—Je ne* LA *suis pas.* —*Etes vous* SA TANTE ?—*Je* LA SUIS.

Mais à ces questions *êtes-vous* MÈRE ? *êtes-vous* SŒURS ? il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je* LE *suis*, *nous ne* LE *sommes pas*, parce que ces noms *mère*, *sœurs*, n'étant point déterminés, deviennent adjectifs.

2° En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord, si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc.—*Etes-vous* LA MALADE *que j'ai déjà traitée ?—Je* LA *suis.*

Et à cette question, *mesdames*, *êtes-vous* MALADES ? on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous* LE *sommes*, *nous ne* LE *sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas déterminé.

222.—*Celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, se disent des objets les

plus rapprochés de la personne qui parle ; *celui-là, celle-là, cela*, des choses les plus éloignées ; *je préfère* CELLE-CI *à* CELLE-LA : *Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent ;* CELUI-CI (*Démocrite*) *riait toujours,* CELUI-LA *pleurait sans cesse.*

223.—Un pronom *possessif* n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : *voilà* VOTRE *bien, voici le* NÔTRE. N'imitez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : *j'ai reçu* LA VÔTRE, *conformez-vous à* LA NÔTRE (1).

224.—QUI, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *la dame* A QUI *je parle, bois* A QUI *je conte mes peines.*

225.—DONT marque la relation : *l'affaire* DONT *je vous ai entretenue, la maladie* DONT *il est mort.*

226.—D'où marque plus spécialement le lieu : *le pays* d'où *je viens ; le péril* d'où *l'on m'a sauvé.*

227.—Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où : la famille* DONT *elle sort, le héros* DONT *elle descend.* (ACAD.)

228.—CHACUN demande à être suivi tantôt de *son, sa, ses*, tantôt de *leur, leurs.*

229.—*Chacun* est suivi de *son, sa, ses*, dans deux cas :

1° Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun* SA *part ;* 2° lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ces livres, chacun à* SA *place ; ils apportèrent des offrandes, chacun selon* SES *moyens.* (ACAD.)

230.—*Chacun* exige *leur, leurs*, dans deux cas :

1° Lorsqu'il précède le régime direct, ou que le verbe n'a point de régime : *donnez-leur à chacun* LEUR *part ; ils ont rempli chacun* LEUR *devoir.*

2° Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : *ces trois généraux commandaient*

(1) Ne dites pas non plus, *j'ai reçu votre honorée*, mais simplement *votre lettre ;* vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie ; ou, tout au moins, dites *votre honorée lettre.*

alternativement chacun LEUR *jour.* (ACAD., au mot jour.)

Il s'en sont allés chacun de LEUR *côté.* (ACAD., au mot *chacun.*) (1).

231.—L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *apportez* L'UN ET L'AUTRE, *j'ai parlé à* L'UN ET A L'AUTRE.

232.—L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'aident, ils s'aiment* L'UN L'AUTRE.

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un* A *l'autre, ils se succèdent l'un* A *l'autre*, etc., et non *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

233.—ON, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin : ON *n'est pas toujours* JEUNE *et* BELLE ; *quand* ON *est* DOUCE *et* PRÉVENANTE, *on obtient tout de son mari.*

234.—*On* peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide de l'article *des :* ON *n'est pas* DES *esclaves pour essuyer de si mauvais traitements.* (ACAD.) (2).

235.—On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et, si, ou.* Mais on a été trop loin en

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de M. Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que *chacun*, précédé d'un pluriel, prend *son, sa, ses*, quand il n'a pas de régime direct. Ils disent donc, *ils ont opiné chacun à* SON *tour.*

Mais, outre que l'Académie est opposée à ce principe, voyez la bizarrerie inexplicable qui en résulte : nous disons et nous devons dire, *nous vivons chacun en* NOTRE *particulier, vous vivez chacun de* VOTRE *côté* en mettant les adjectifs possessifs *notre* et *votre* en relation avec les sujets *nous, vous* ; puis on voudrait nous faire dire *ils vivent chacun de* SON *côté*, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet *ils*, mais avec *chacun*. Peut-il en être ainsi ?

(2) L'académie rejette donc ce principe de M. Chapsal, que quand le sens de *on* indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes (ce qui arrive bien souvent), l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

en faisant une loi absolue : l'Académie dit aussi souvent *si on, et on*, que *si l'on, et l'on.*

CHAPITRE XVI.

DU VERBE.

1° *Du sujet.*

Nous avons vu qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent.*

236.—Cependant, quoiqu'il y ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier lorsque ces sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte* FAIT *le fond de son caractère.—Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude* EST *un bien.*

237.—*Remarque.*—Entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail* ET *le goût de l'étude est un bien.*

238.—NI *l'amour* NI *la haine ne nous* SUIVENT *dans le tombeau.*—NI *l'un* NI *l'autre n'*ONT *fait leur devoir.*

239.—Cependant, si la phrase exprime une idée telle que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors se met au singulier :

NI *l'un* NI *l'autre n'*EST *l'homme qu'il me faut.*
NI *le maire,* NI *le préfet ne* PRÉSIDA *l'assemblée.*

240.—4e *Remarque.*—Si le sujet d'un verbe est un collectif. (Voyez page 68.)

241.—5e *Remarque.*—Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est immédiatement suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

CE *sont ces messieurs,* C'*étaient elles.*

Régime des verbes.

242.—Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est A *vous* A QUI *je veux parler.*
C'est POUR *vous* POUR *qui je travaille.*
C'est EN *cela* EN *quoi j'espère.*

Il faut dire :
C'est *à vous que* je veux parler.
C'est *pour vous que* je travaille.
C'est *en cela que* j'espère.
Ou encore :
C'est *vous à qui* je veux parler.
C'est *vous pour qui* je travaille.
C'est *cela en quoi j'espère.* (ACAD.)
(Il faut préférer la première de ces façons de parler.)

Par la même raison dites :
C'est DE là QUE *je tire mes marchandises,*
C'est DE là QUE *nous vient tel objet :*
Et non, c'est *de là d'où* je tire, *de là d'où* nous vient.

243.—Un nom ou un pronom peut être régi par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur.*

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside AU *mouvement des astres et* LE *règle*, et non *préside et règle* le mouvement des astres.

244.—Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

C'est un bonheur d'être UTILE *et* CHER A *sa patrie,*
Il parle tout à la fois POUR *et* CONTRE *le projet,*

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

Mais *il est* UTILE *et* CHÉRI DE *sa famille.*
Il a parlé CONTRE *et* EN FAVEUR DU *projet,*

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition *à*, *et chéri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

Il est utile à sa famille et EN *est chéri,*
Il a parlé CONTRE *le projet et* EN FAVEUR DU *projet.*

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

Le *présent* se met à la place du *passé*, lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive :

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se DÉCONCERTE *point,* ACCEPTE *le combat, et* CULBUTE *son ennemi.*

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même temps ; il serait donc irrégulier de dire, il ne se *déconcerte* point, *accepte le combat*, et CULBUTA son ennemi.

L'*imparfait* ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT *bon,*
Je vous ai démontré que la terre ÉTAIT *ronde,*

car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être ; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire :

Je vous ai prouvé que Dieu EST *juste,*
Je vous ai démontré que la terre EST *ronde.*

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

Il VINT *ici l'an dernier, je le* VIS *hier au soir.*

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier.*

Quant au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non : *je l'*AI VU *hier, je l'*AI VU *aujourd'hui.*

De l'emploi des temps du subjonctif.

245.—On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le *doute*, l'*incertitude*, le *souhait*, le *désir*, la *crainte*, la *volonté*, le *commandement*, la *nécessité*, l'*utilité*, la *permission*, le *consentement ;* après les verbes *impersonnels*, après les verbes qui marquent l'*interrogation*, après les verbes accompagnés d'une *négation*, et après certaines *conjonctions.*

246.—Avant d'établir les règles de la concordance des temps du subjonctif, il est bon de dire que le *pré-*

sent et l'*imparfait du subjonctif* marquent l'un et l'autre un temps *présent* ou un temps *à venir*, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent l'un et l'autre un temps *passé*.

247.—Disons encore qu'il est indispensable, pour faire l'application de ces règles, de remarquer 1° à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif ; 2° de s'assurer si celui-ci exprime une action *présente*, ou une action *à venir*, ou une action *passée*. En effet, après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, le second verbe s'emploie tantôt au *présent*, tantôt à l'*imparfait*, tantôt au *passé*, tantôt au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe (1).

248.—1re RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, *si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.*

Je doute qu'il SOIT *en France.*

Je ne croirai pas qu'il VIENNE *ce soir.*

249.—2e RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut ces deux circonstances réunies : 1° que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir ; 2° qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, *suivie d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait :*

Je doute qu'il RESTÂT *à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.*

Je ne CROIRAI *pas que vous* FUSSIEZ *dans cet état,* si VOUS AVIEZ SUIVI *les conseils de votre docteur.*

Dans le second cas, c'est-à-dire après le *présent* de l'indicatif ou le *futur*, on met le second verbe à

(1) De tous les points de grammaire, il en est aucun qui ait été plus légèrement et plus incomplètement traité que la concordance des temps du subjonctif. Si, à la place des deux règles qu'on rencontre partout, nous en avons donné cinq, il n'est du moins aucun cas qui ne soit prévu.

l'*imparfait* du subjonctif, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu :

Je ne crois pas qu'alors il FÛT *général, ni qu'il* FÎT *partie de ce corps d'armée.*

Je n'assurerai pas que ce prince VÉCÛT *à l'époque que vous citez.*

250.—3e RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *passé* du subjonctif, lorsque ce second verbe marque *un temps passé absolu*, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.

*Je ne présume pas qu'ils l'*AIENT TROUVÉ.

Croyez-vous qu'ils AIENT REÇU *ma lettre ?*

251.—4e RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, le second ne se met au *plus-que-parfait* que lorsque 1° ce second verbe marque un temps passé, 2° et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle :

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU *cette faveur, si vous ne les eussiez protégés.*

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ *votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.*

252.—5e RÈGLE.—Après l'*imparfait*, les *passés*, le *plus-que-parfait* de l'*indicatif*, les *conditionnels*, le second verbe se met à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait* du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un *temps présent* ou un *temps à venir ;* on le met au plus-que-parfait, s'il marque un *temps passé.*

Il ne se doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ICI.

On a exigé qu'il PAYÂT *d'avance.*

Nous ignorions qu'il EÛT ÉTÉ BLESSÉ.

On n'avait d'abord pas cru que vous EUSSIEZ *si complètement* RÉUSSI.

253.—Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque... que, quoique, sans que, soit que

Il ne travaille jamais, à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE (1re règle).

*Encore que vous m'*AYEZ COMPTÉ *le capital, je réclame les intérêts* (2e règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ *des pertes, il satisfait à tous ses engagements* (3e règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT *à rétablir l'ordre* (4e règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous vous MISSIEZ *en mesure* (5e règle).

Telle était son instruction qu'il parlait de tout, quelle que FÛT *la matière de la conversation, et quelque difficulté que* PRÉSENTÂT *cette matière* (6e règle).

254.—Ne confondez pas *tout... que* avec *quel... que : tout... que* veut toujours les temps de l'indicatif, et *quel... que* toujours les temps du subjonctif.

TOUT *savant* QUE *vous* ÊTES, *il vous reste encore bien des choses à apprendre. Il ne persuada personne,* TOUT *éloquent* QU'*il était,* et non *tout éloquent qu'il* FÛT.

CHAPITRE XVII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

255.—Le participe présent est toujours invariable :

Nous les vîmes FUYANT *à toutes jambes et* APPELANT *à leur secours.*

256.—Mais il ne faut pas confondre avec le participe présent un grand nombre d'adjectifs verbaux, également terminés par *ant.* (On les appelle adjectifs *verbaux*, parce qu'ils sont formés des verbes.) Comme tout autre adjectif, l'adjectif verbal prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte :

Des hommes obligeants, une dame prévenante, des enfants caressants.

257.—Le participe présent se distingue en ce qu'il ne saurait peindre que le mouvement, l'action, et qu'il est presque toujours suivi d'un régime.

Ces orateurs CHARMANT *l'assemblée par la puissance de leur parole, font souvent prévaloir leur opinion.*

Ces dames OBLIGEANT *indistinctement tout le monde, sont vénérées de toute la ville.*

Dans ces exemples, *charmant* et *obligeant* sont des participes présents, parce qu'ils ont pour régimes *l'assemblée* et *les malheureux.*

258.—L'adjectif verbal, au contraire, n'a pas de régime et ne saurait guère exprimer qu'une qualité inhérente à la personne ou à la chose dont on parle, une qualité qui soit dans la nature de cette personne ou de cette chose.

Ces jeunes personnes sont intéressantes, obligeantes, prévenantes, charmantes. Ici il est question des qualités qui sont dans le caractère des jeunes personnes.

Ces jeunes gens me semblent bien PESANTS *pour trancher ainsi du petit-maître.* Ici *pesants* exprime une qualité que je juge inhérente à la nature, au caractère des jeunes gens.

Ces personnes, PESANT *leurs marchandises avant de les payer, ne sauraient être trompées sur le poids.* Ici je parle d'une action : or, *pesant* est un participe présent.

259.—Du reste, on s'assure que tel mot en *ant* est adjectif verbal et non participe présent, lorsque le sens de la phrase permet de le faire précéder du *qui* relatif et du verbe *être.*

Un maître est toujours bien disposé à l'égard des enfants OBÉISSANTS, c'est-à-dire *qui sont obéissants.*

Ces enfants, OBÉISSANT *à un sentiment d'humanité, ont partagé leur déjeuner avec ce pauvre.* Ici on parle non du caractère des enfants, mais d'une action qu'ils ont faite. De plus, on ne pourrait dire, ces enfants *qui sont obéissants* à un sentiment d'humanité : or, *obéissant* est un participe présent.

CHAPITRE XVIII.

DU PARTICIPE PASSÉ.

260.—Les règles du participe *passé* dépendent uniquement de l'espèce des verbes.

261.—Nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

Du verbe ACTIF.

262.—On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

Or, on reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *étudier*, *chérir*, *faire*, *concevoir*, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un*, *étudier quelque chose*, etc.

263.—Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1° Un verbe actif conjugué avec *avoir* reste toujours actif (*pas d'exception*) ;

2° Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif ; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet ne fait pas l'action :

J'ai EMBRASSÉ *ma mère.*

Embrassé vient du verbe actif *embrasser quelqu'un* ; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec avoir (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif *saluer quelqu'un* ;

Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action : les dames ont salué elles.

Du verbe PASSIF.

264.—On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action :

Les ennemis ont été CULBUTÉS *par nos troupes.*

Culbutés vient d'un verbe actif (*culbuter quelqu'un*).

Ce verbe resterait actif si le sujet *ennemis* faisait l'action ; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par son espèce, attendu que l'étude [illegible] participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinc[illegible]

l'action, les ennemis la supportent ; le verbe est donc passif.

Cette maison s'est VENDUE *bon marché.*

Vendue vient du verbe actif *vendre quelque chose.* Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action ; mais la maison ne vend pas, elle ne peut vendre quelque chose ni se vendre elle-même : *s'est vendue* est donc un verbe passif.

Or, un verbe n'est passif qu'autant

1° *Qu'il vient d'un verbe* ACTIF ;
2° *Que ce verbe est conjugué avec* ÊTRE
3° *Que le sujet ne fait pas l'action.*

Du verbe NEUTRE.

265.—Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de [illegible] direct : *je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un*, ni de *quelque chose.* Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres ; car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose.*

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être.*

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariable au participe (*pas d'exception*).

266.—Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux que leur signification permet de conjuguer avec *avoir*. *Arriver, partir, tomber, naître, mourir, venir*, etc., sont variables, et font, *nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts*, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec *avoir* : en effet on ne dit pas, *j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né*, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont* NUI, *nous nous sommes* PARLÉ, *elles se sont* SOURI, *ils se sont* SUCCÉDÉ, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués

avec *avoir*, *j'ai nui*, *tu as nui* [illegible] *parlé*; *j'ai souri*, *tu as souri*; *j'ai succ*[illegible]

Des verbes PRONOM[illegible]

267.—On appelle *pronominaux* [illegible]s qui se conjuguent avec deux pronoms de [illegible]me personne, comme *je me console*, *tu te rappelles*, *il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

268.—Les verbes pronominaux *essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne; tels sont *s'abstenir*, *s'emparer*, *se souvenir*, *se repentir*, *s'écouler*, *se méprendre*, *s'en aller*, *s'enfuir*, *s'évanouir*, *s'empresser*, *s'envoler*, *se moquer*, etc., qui font *je m'abstiens*, *je m'empare*, *je me souviens*, *je me repens*.

269.—Les verbes pronominaux *accidentels*, sont ceux qui, tout étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. Ainsi *je me plains*, *tu te félicites*, *il se vante*, *nous nous engageons*, *vous vous nuisez*, *ils se parlent*, sont des verbes pronominaux accidentels, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom: *je plains*, *tu plains*; *je félicite*, *tu félicites*; *je vante*, *tu vantes*; etc.

270.—1re *Remarque*.—C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire *être* se trouve substitué à l'auxiliaire *avoir*; par là on évite ce qu'il y aurait de blessant pour l'oreille à dire, *ces enfants se* ONT FRAPPÉS, *elle s'*A OCCUPÉE, *il s'*A APPROCHÉ, etc.

271.—2e *Remarque*.—Les verbes pronominaux *accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, des verbes passifs, des verbes neutres ou des verbes impersonnels; ils suivent donc la règle de l'espèce de verbe à laquelle ils appartiennent.

Or, si je dis, *vous vous êtes* BLESSÉ, j'emploie un verbe pronominal *accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse*, *tu blesses*, etc.

Et en disant, *nous nous sommes* SOUVENUS *de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je souviens*, *tu souviens*; mais *je me souviens*, *tu te souviens*, etc.

de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

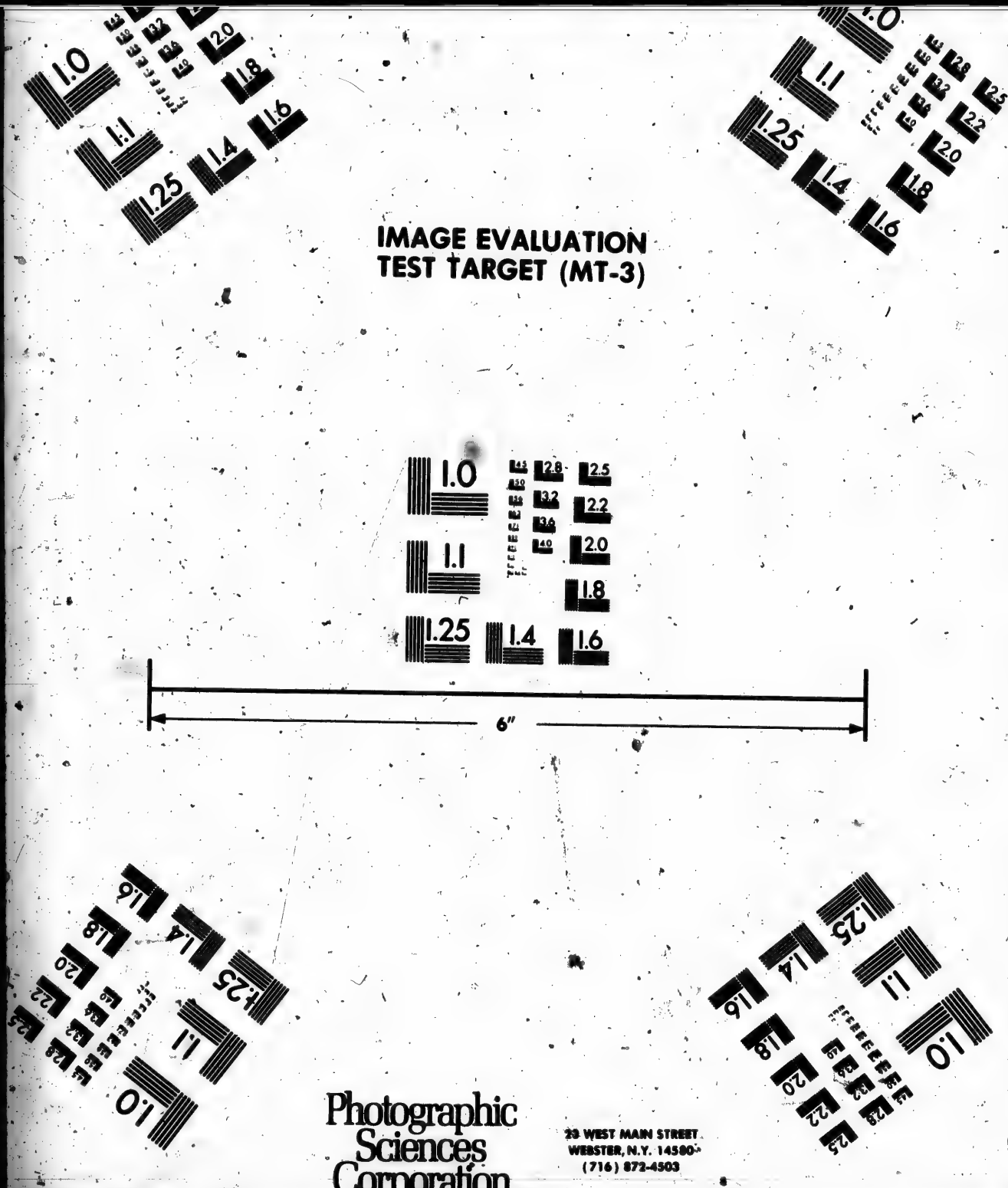

qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première :

Les renseignements que j'ai pris confirment...

Des verbes IMPERSONNELS.

272.—On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels : c'est lorsque étant précédés du pronom *il*, ce pronom ne se rapporte à rien : IL *a été* ORDONNÉ *que...; il est* SURVENU *des évènements; depuis lors,* IL *s'est* ÉCOULÉ *vingt jours.*

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable. (Point d'exception.) On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

IL *lui fut* PAYÉ *une somme importante.*
IL *s'est* PORTÉ *une infinité de personnes sur la place.*
IL *est* ARRIVÉ *trois dames dans cette voiture*, etc.

RÈGLES DES PARTICIPES PASSÉS.

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils sont employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

273.—S'accorde avec le *régime direct.*

Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe :

Voilà les livres que j'ai achetés.

SECONDE RÈGLE.

274.—S'accordent avec le *sujet*,

1° Tout participe PASSIF :

Nous avons été FRAPPÉS.

2° Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et que sa signification ne permet pas de conjuguer avec AVOIR :

Elle est ARRIVÉE.

3° Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL :

Nous nous sommes REPENTIS. *Ils s'en sont allés* (1).

(1) D'après ces règles, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui a été dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

275.—*Remarque.*—Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE *de cette nouvelle, tomba* ÉVANOUIE *dans nos bras.—Sa vieillesse paraissait* FLÉTRIE et ABATTUE *auprès de celle de Mentor.*

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons LU *cet ouvrage avec plaisir.*

Lu est actif (*lire quelque chose*); conjugué avec *avoir*, il reste actif. Cherchons-le en disant : *nous avons lu, quoi ?—cet ouvrage :* ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons REÇU *les fruits que vous nous avez* ENVOYÉS.

Reçu et *envoyés* sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*) ; conjugués avec *avoir*, ils restent actifs : il y aura accord avec le *régime*, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant :

Nous avons reçu, quoi ? — ces fruits ; ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ?—les fruits ;* ce mot étant avant le participe *envoyé*, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient d'un verbe actif (*arrêter quelqu'un*) ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action, et passif si ce sujet ne fait pas l'action. Mais, quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les *voleurs* ne font pas l'action ; le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont DISTRIBUÉS *hier.*

Distribués vient d'un verbe actif (*distribuer quelque chose*) ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action ; mais je vois que les prix ne font pas l'action de distribuer : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *prix*.

Mes tantes sont ARRIVÉES *hier au soir.*

Arrivées est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*)

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir* ; car on ne dit pas *j'ai arrivé :* il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes.*

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un.*)

Et, quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir*, car on peut dire *j'ai parlé, tu as parlé*, etc., *ces personnes ont parlé :* ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours VÉCU *en bonne intelligence.*

Vécu est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*) ; conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vos nièces se sont EMPRESSÉES *de vous écrire.*

Empressées est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses*, et non *j'empresse, tu empresses :* accord avec le sujet *nièces.*

Les créanciers se sont ABSTENUS *de le poursuivre.*

Abstenus est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens*, et non *j'abstiens :* accord avec le sujet *créanciers*).

Il est PASSÉ, *il est* ARRIVÉ *deux courriers.*

Passé et *arrivé* sont ici impersonnels, le pronom *il* qui les précède ne se rapportant à rien : or, ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, *et elles m'ont* RÉPONDU.

Écrit et *répondu* sont actifs, (*écrire, répondre quelque chose*). Conjugués avec *avoir*, ils restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *j'ai écrit quoi? elles ont répondu, quoi?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

Fait est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or, il est invariable.

Remarque importante.

276.—Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la

phrase : *ces pêches étant mûres, nous* LES *avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif *en* signifiant *de cela*, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe :

Ces pêches étant mûres, nous EN *avons* CUEILLI, *nous* EN *avons* MANGÉ ; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie. Or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Elles se sont TOURMENTÉES.

Tourmentées vient d'un verbe actif (*tourmenter quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. Elles ont tourmenté *qui ? elles*, exprimé par *se :* accord.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS.

Le participe *étonnés*, n'étant conjugué ni avec *avoir* ni avec *être*, fait la fonction d'adjectif : accord avec *ils*.

Les fruits se sont VENDUS *cher cette année.*

Vendus vient d'un verbe actif (*vendre quelque chose*). Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient d'un verbe actif (*repousser quelqu'un*). Conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser ; ils ont repoussé *qui ? eux*, exprimé par *se :* accord.

Il a été PRÉPARÉ *une pièce pour vous recevoir.*

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or, il est invariable.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ *ne nous ont pas* PARU *longues.*

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler*

quelque chose, paraître quelqu'un). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (*manger quelque chose*).

Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici, je ne puis dire, *j'ai mangé quoi ?* pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom *en* signifiant *de cela, une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Mes oncles sont REVENUS *de leur voyage.*

Revenus est neutre (on dit pas *revenir quelqu'un*) ; et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ *sont une chaîne de malheurs.*

Régné est neutre (on ne dit pas *régner quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste invariable.

Ils se sont NUI *par leur empressement.*

Nui est neutre (on ne dit pas *nuire quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir* : on dit bien *j'ai nui, tu as nui*.

Trois ans se sont ÉCOULÉS *et notre espérance s'est* ÉVANOUIE.

Ecoulés et *évanouie* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoule*, mais *il s'écoule ;* on ne dirait pas non plus *j'évanouis*, mais *je m'évanouis :* accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Il est SURVENU *des événements fâcheux.*

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir quelque chose*. Mais ici je ne puis dire, *j'ai cueilli quoi ?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est

question, quand je n'en ai cueilli qu'une partie. Le pronom *en* signifiant *de cela, une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ *des établissements pour cet usage.*

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGÉ *ont remis sa santé.*

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

277.—Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif, l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai VUS TOMBER.

Vus vient du verbe actif *voir quelqu'un.*

Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe actif *vus :* accord avec ce régime.

278.—Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre *actifs*, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire ?

Ai-je entendu lire la lettre ?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre.*

Ce régime *lettre* appartient au verbe *lire.* (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer).

Les enfants que j'ai VUS ÉTUDIER *sont attentifs.*

Vus et *étudier* sont actifs (*voir quelqu'un, étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants ?

Ai-je vu les enfants étudier ?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier.*

Or, le mot *enfants*, se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai ENTENDUES CHANTER.

Entendre et *chanter* étant actifs, disons encore :

Ai-je entendu chanter les dames ?

Ai-je entendu les dames chanter ?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, attendu qu'on ne chante pas les dames

Voilà les livres que vous lui avez RECOMMANDÉ D'APPORTER.

Recommander et *apporter* sont actifs (*recommander, apporter quelque chose*).

Avez-vous recommandé les livres ?

Avez-vous recommandé d'apporter les livres ?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres*. Et ce mot *livre* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, ce participe est invariable.

279.—Mais le second verbe est ordinairement sous-entendu après les participes *pu, dû, voulu*, qui restent invariables.

Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû, c'est-à-dire *qu'il a pu, qu'il a dû faire.*

Il a en retiré tous les avantages qu'il a voulu, c'est-à-dire *qu'il a voulu en retirer.* De plus, ces participes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjugués avec *avoir.*

Des participes EU *et* DONNÉ.

280.—Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans :

Les difficultés que j'ai EUES A COMBATTRE,

Les livres que vous m'avez DONNÉS A LIRE,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se tourner également par :

J'ai eu des difficultés à combattre,
J'ai eu à combattre des difficultés,
Vous m'avez donné des livres à lire,
Vous m'avez donné à lire des livres.
Nous écrirons donc :
Il s'est acquitté des commissions qu'on lui A DONNÉES *à faire, et des devoirs qu'il a* EUS *à remplir.*

Du participe FAIT.

281.—Le participe *fait* est actif quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif ; il suit alors la règle des verbes actifs :

Elle a FAIT *ses devoirs.*
Les belles actions qu'il a FAITES.

Mais, placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose.* Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée ; tels sont *faire instruire, faire souffrir*, etc.

Les enfants que vous avez fait INSTRUIRE *se sont toujours* FAIT REMARQUER *par leur zèle.*

Du pronom L'.

282.—*L'* est pronom *relatif* ou pronom *elliptique.* Il est relatif lorsqu'il représente un nom :

*J'ai rencontré ma tante et l'*AI *embrassée,*

J'ai embrassé *qui ?—ma tante*, représentée par le pronom relatif *l'* : accord.

L' est pronom *elliptique* quand il représente un membre de phrase ; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne L'*avais pensé ;* c'est-à dire *plus instruite* que je n'avais pensé qu'elle fût instruite, plus instruite que je n'avais pensé *cela.*

Cette dame est plus aimable que je ne L'*avais cru, et plus obligeante que je ne* L'*avais présumé ;* c'est à-dire plus aimable et plus obligeante que je n'avais cru *cela*, plus obligeante que je n'avais présumé *cela.*

De l'adverbe PEU *avant un participe.*

283.—L'adverbe *peu* a deux significations : ou il

exprime *une petite quantité*, ou il signifie *le manque* : c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si *le peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit *le peu*.

LE PEU *de fortune que nous avons* ACQUISE *est le fruit de longs travaux.*

Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand *le peu* signifie *le manque*, le participe demeure invariable :

LE PEU *de complaisance qu'il a* MONTRÉ *dans cette circonstance lui a fait tort.*

Dans cet exemple, il y a *manque* de complaisance ; et c'est ce *manque*, ce *défaut* de complaisance qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

CHAPITRE XIX.

DE L'ADVERBE.

284.—AUPARAVANT, ALENTOUR, DAVANTAGE, sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc être suivis ni de *que*, ni de la préposition *de*. Or, ne dites pas, ALENTOUR DE *la table, il a* DAVANTAGE DE *fortune* QUE *moi*, AUPARAVANT QU'*il parte*. Dans ce cas, il faut remplacer ces adverbes par *autour de, plus de, avant que*, et dire : AUTOUR DE *la table, il a* PLUS DE *fortune que moi*, AVANT QU'*il parte*.

285.—INCESSAMMENT signifie *sans délai, au plus tôt : nous partirons* INCESSAMMENT. Mais ne dites pas *très-incessamment*, cela signifierait *très-sans délai*.

LONGTEMPS. Aujourd'hui l'Académie écrit cet adverbe en un seul mot.

286.—PLUS TÔT, PLUTÔT. *Plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : *il arrivera* PLUS TÔT *que les autres*.

PLUTÔT exprime la préférence : *de ces deux objets, prenez* PLUTÔT *celui-là*.

287.—DE SUITE, TOUT DE SUITE. *De suite* signifie

l'un après l'autre, sans interruption : *faites-les marcher* DE SUITE ; *il ne saurait dire deux mots* DE SUITE.

TOUT DE SUITE signifie sur-le-champ : *partez, venez* TOUT DE SUITE.

Il faut écrire par *amment* les adverbes *méchamment, constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant, constant* ; et par *emment, prudemment, éloquemment*, et tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent, éloquent*.

On écrit aujourd'hui *ingénûment, crûment, assidûment, continûment, gaîment*, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénuement, cruement, gaiement*, etc. L'Académie écrit encore ce dernier *gaiement* ou *gaîment*.

CHAPITRE XX.

DE LA PRÉPOSITION.

288.—AUPRÈS DE, PRÈS DE. C'est à tort qu'on a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est* AUPRÈS DE *la mienne ; la rivière passe* AUPRÈS DE *cette ville, il loge* AUPRÈS DU *palais ; s'asseoir* PRÈS DE *quelqu'un : être logé* PRÈS DE *l'église*.

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre : *vivre* AUPRÈS DE *ses parents ; ce malade a* AUPRÈS DE *lui un médecin fort habile*. (ACAD.)

289.—AVANT, DEVANT. Quoi qu'on en ait dit, ces deux prépositions s'emploient l'une pour l'autre : *un mot placé* DEVANT *ou* AVANT *un autre*. (ACAD.)

290.—DE, dans l'énonciation des quantièmes, peut se supprimer avant le nom de mois : *le cinq* DE *février* ou *le cinq février*. (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque

terme comparé : *quel est le plus habile* DE *cet homme-ci ou* DE *celui-là ?* (ACAD., au mot *De.*) (1)

291.—QUANT A, QU'AND. *Quant à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de, à l'égard de :* QUANT A MOI, *j'y consens :* QUANT A LUI, *il s'y refuse.*

QUAND est un adverbe qui signifie *lorsque, dans le temps que*, etc. : *on était à table* QUAND *il arriva.*

292.—VOICI, VOILA, servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle, et *voilà*, celles qui en sont les plus éloignées : VOICI *mon chapeau, et* VOILA *le vôtre.*

CHAPITRE XXI.

DE LA CONJONCTION.

293.—PARCE QUE, écrit en deux mots, signifie *attendu que : je le veux,* PARCE QUE *cela est juste.*—PAR CE QUE, écrit en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que :* PAR CE QU'*il dit, on voit qu'il a tort.*

294.—QUOIQUE, écrit en un seul mot, signifie *bien que :* QUOIQU'*il soit pauvre, il est honnête homme.*—QUOI QUE, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que :* QUOI QU'*on fasse,* QUOI QU'*on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère.* c'est-à-dire *quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on dise.*

CHAPITRE XXII.

DE L'INTERJECTION.

295.—Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, *page* 63, sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! ho !* avec *ô !*

296.—Oh ! et ho ! marquent l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ho !* lorsqu'il demande à être prononcé avec promptiti-

(1) L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant *de, quel est le plus brave, ou Alexandre* ou *César.*

tude : HO ! *prenez garde !* et *oh !* lorsque l'expression marque plus de lenteur : OH ! *combien j'aimerais à le voir.*

207.—*O* s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans Ô TEMPS ! Ô MŒURS ! *Le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit encore !* Ô DOULEUR ! Ô REGRET ! *j'ai désolé mon père !*—*ô* marque aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses.) *Que ne puis-je,* Ô MA MÈRE ! *vous voir et vous serrer dans mes bras ! — Ayez pitié de nous,* Ô MON DIEU ! *ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !*

CHAPITRE XXIII.

DE LA PONCTUATION.

208.—La *ponctuation* sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la *virgule* (,), le *point et virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?), le *point admiratif* (!).

209.—LA VIRGULE se met 1° entre les *sujets* d'un même verbe :

Tôt ou tard la *vertu*, les *grâces*, les *talents*,
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La *richesse*, le *plaisir*, la *santé*, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les adjectifs qualifiant un même nom ou un même pronom ;

La charité est *patiente*, *douce*, *bienfaisante*.

On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux nombreux, et des fruits de toute espèce.

Cependant, lorsqu'il n'y a que deux sujets ou deux adjectifs, ou deux régimes liés par une des conjonc-

tions *et*, *ni*, *ou*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La mollesse ET *l'oisiveté tuent les sentiments nobles.*
Il faut que je parte ce soir OU *demain.*
Nous ne vîmes NI *votre père* NI *votre mère.*

Mais ces mêmes mots *et*, *ni*, *ou* n'empêcheraient pas l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, NI *même qu'ils le puissent.—Il faut que vous fassiez cette démarche*, OU *vous ne réussirez pas.*

3° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est *un ami est le vrai bien du sage ;* or, *don du ciel* doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu.* Et chacune des autres parties a dû être placée entre des virgules.

300.—On emploie le POINT ET VIRGULE pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;
Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;
Je présentai la tête, et j'attendis la mort.

Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;
Savant dans les combats, savant dans les retraites ;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans les défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards

respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

301.—On emploie les DEUX POINTS 1° avant une citation :

Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :
Vous êtes nés Français, et je suis votre [illegible]
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première :

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti*, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, ET VOICI POURQUOI : *ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.*

3° Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop facile :

Rien ne pèse, tant qu'un secret ;
Le porter loin est difficile aux dames.

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants ;
Un lit seul enfermait et le fils et le père.
Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,
Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard :
Sur ce lit malheureux la mort vole au hasard.

302.—Le POINT s'emploie après une phrase entièrement terminée :

On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.

303.—Le point INTERROGATIF s'emploie après une phrase interrogative :

Qu'est cela ? Rien. Mais encore ?
Dites-moi, que pensez-vous faire ?
Ne quitterez-vous point ce séjour militaire ?

304.—Le point EXCLAMATIF s'emploie après les phrases qui marquent l'exclamation :

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil !

Hélas ! il n'est plus !
Quelle horreur dans le vice ! quel attrait dans la vertu !

FIN.

Montréal.—Imp. E. Senécal.

ACADÉMIE.

phrase entiè-

cent millions
pas beaucoup
eil cas, on se
ne serait pas

ie après une

ire ?
e après les

eil !

ait dans la

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE

THÉORIQUE ET PRATIQUE

PUBLIÉE PAR

EUSÈBE SENÉCAL

IMPRIMEUR

No. 10, Rue St. Vincent, Montréal.

CETTE MÉTHODE COMPREND UNE SÉRIE DE SEPT CAHIERS

DESCRIPTION DES CAHIERS.

CAHIER No. 1, Etude des quatre principes fondamentaux, avec application.

CAHIER No. 2, Etude des premiers principes, lettres du petit alphabet, avec application.

CAHIER No. 3, Etude des Boucles et des Capitales, avec application des premiers principes.

CAHIER No. 4, Etude des majuscules, phrases commençant par des majuscules, chiffres.

CAHIER No. 5, Ecriture Commerciale.

CAHIER No. 6, Ecriture Commerciale, des

CAHIER No. 7, Formules Commerciales, Billets, Reçus, Lettres de change, etc., etc.